

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE
ET LE DÉVELOPPEMENT
Genève

RAPPORT ANNUEL DE LA CNUCED 2001

Établi par le secrétariat de la CNUCED



NATIONS UNIES

New York et Genève, 2002

Notes

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il soit fait mention de ladite publication et de sa cote et qu'un justificatif soit adressé au secrétariat de la CNUCED: Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse).

Le présent rapport peut aussi être consulté sur Internet à l'adresse suivante:

<http://www.unctad.org>.

UNCTAD/EDM/22

TABLE DES MATIÈRES

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
I. TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS	4
II. DÉLIBÉRATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ORDINAIRES	9
A. Conseil du commerce et du développement	9
B. Commissions du Conseil du commerce et du développement.....	10
C. Conférences Prebisch	16
III. COOPÉRATION TECHNIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	17
A. Les programmes de la CNUCED	17
B. Coopération de la CNUCED avec d'autres organisations	29
IV. INITIATIVES VISANT À RENFORCER LES LIENS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	34
V. PUBLICATIONS	35
A. Rapport sur le commerce et le développement, 2001.....	35
B. World Investment Report, 2001	35
C. Autres publications	36

Annexes

I. Composition du Conseil du commerce et du développement.....	39
II. Structure intergouvernementale	41
III. Secrétariat	42
IV. Sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.....	43
V. Dépenses budgétaires	45

Chapitre I

TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

La troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) s'est tenue à Bruxelles du 14 au 20 mai 2001. Elle a permis: a) de sensibiliser l'opinion mondiale aux problèmes de développement complexes des PMA, en braquant sur eux les feux de l'actualité politique; b) de réaffirmer la volonté de la communauté internationale et des PMA d'améliorer sensiblement la situation socioéconomique de ces pays pendant la présente décennie et de progresser rapidement en vue de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de personnes vivant dans la pauvreté absolue; et c) de définir clairement et de quantifier certains objectifs de développement, en précisant les mesures qui devaient être prises par les PMA eux-mêmes et par leurs partenaires.

En vue de la Conférence, d'importants préparatifs ont été entrepris et diverses manifestations organisées aux niveaux national, régional et mondial, associant les pouvoirs publics, les institutions internationales et la société civile. Trois réunions régionales d'experts (deux en Afrique et une en Asie) ont été organisées par le secrétariat de la Conférence, avec la participation et la collaboration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), qui ont fourni un important appui sous forme de services organiques et logistiques. Les réunions organisées en prévision de la Conférence portaient sur diverses questions thématiques et questions de fond. Au niveau national, 46 des 49 PMA ont élaboré des programmes d'action nationaux dans lesquels ils se sont engagés à prendre toute une série de mesures en vue d'accélérer leur croissance économique et leur développement.

L'Union européenne a été l'hôte de la Conférence à Bruxelles du 14 au 20 mai 2001. Le nombre des participants a été supérieur à 4 500 - soit bien plus que celui dont pouvaient faire état les deux précédentes conférences des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Des chefs d'État et de gouvernement, des ministres, de hauts fonctionnaires, des parlementaires, des journalistes, des maires, les chefs de secrétariat d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, des représentants de la société civile, notamment d'ONG et du secteur privé, des universitaires et d'autres personnes intéressées y ont participé et sont intervenus dans les délibérations consacrées aux politiques de développement et aux mesures concrètes requises pour éliminer la pauvreté dans les PMA.

La Commission européenne, le Programme des Nations Unies pour le développement ainsi que la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Saint-Siège et la Suède ont accordé d'importantes subventions pour le financement des divers aspects de la Conférence. L'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Autriche, le Canada, l'Espagne, le Japon, la Norvège, le Portugal et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont apporté leur concours à l'organisation de réunions préparatoires à la Conférence.

La Conférence a adopté une déclaration (la Déclaration de Bruxelles) ainsi que le «Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010». La Déclaration de Bruxelles réaffirme la responsabilité collective qui incombe à la communauté

internationale de faire respecter les principes, énoncés dans la Déclaration du Millénaire, de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité, ainsi que de veiller à ce que la mondialisation devienne une force positive pour l'ensemble de la population mondiale.

Le Programme d'action fixe des objectifs précis, ainsi que des engagements pragmatiques, dans sept domaines d'une importance décisive: encourager une action axée sur la population, bonne gouvernance aux niveaux national et international, renforcer les capacités humaines et institutionnelles, mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation, renforcer le rôle du commerce dans le développement, réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement et mobiliser des ressources financières. Une caractéristique importante du Programme d'action est qu'il indique clairement les actions complémentaires attendues des PMA et de leurs partenaires de développement.

Le Programme d'action prévoit aussi la mise en place de mécanismes efficaces pour l'application, le suivi, l'examen et la surveillance des politiques et des mesures qu'il propose aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial, de manière à assurer la complémentarité des efforts. En ce qui concerne les dispositions institutionnelles et conformément au paragraphe 116 du Programme d'action, l'Assemblée générale a créé, à New York, un Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui est chargé d'assurer la coordination, la surveillance et l'examen de l'application du Programme d'action.

Outre l'adoption de la Déclaration de Bruxelles et du Programme d'action pour la décennie 2001-2010, la Conférence a été une excellente occasion pour les États membres, pris individuellement ou collectivement, de lancer plusieurs initiatives importantes et concrètes dans le cadre de ce que l'on a appelé les «mesures à effet immédiat». La notion de mesures à effet immédiat visait à renforcer le caractère pragmatique de la Conférence. Les principales de ces mesures concernent des domaines comme l'accès aux marchés, la dette et le financement, l'assistance technique, la santé et l'emploi, l'investissement et le développement des infrastructures.

Parallèlement à la Conférence ou immédiatement après, le secrétariat de la CNUCED a mené à bien plusieurs activités importantes ayant trait au Programme d'action, comme cela est indiqué dans un rapport présenté au Conseil du commerce et du développement à sa quarante-huitième session (TD/B/48/16). Ce rapport, intitulé «Les objectifs de développement du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010», présentait une première évaluation de la situation des pays les moins avancés et de leurs partenaires de développement par rapport aux objectifs de développement fixés dans le Programme d'action. Par ailleurs, le Bureau du Coordonnateur spécial a beaucoup contribué aux travaux du Comité des politiques de développement du Conseil économique et social, concernant la révision des critères et méthodes à appliquer pour inclure un pays sur la liste des PMA établie par l'ONU ou l'en radier. À cet égard, une note du secrétariat sur les avantages associés au statut de PMA et sur la question de la radiation (E/2001/CRP.5 et Add.1) a été présentée au Conseil économique et social, à sa session de 2001.

Participation de la société civile

Quelque 600 représentants d'ONG ont participé à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Deux réunions en particulier ont permis une participation effective de la société civile: un Forum des ONG et une Table ronde de haut niveau de parlementaires.

Le Forum des ONG a été organisé par un collectif d'organisations de la société civile, avec le soutien financier de la Commission européenne; il s'est déroulé du 10 au 20 mai 2001, avant la Conférence puis en même temps qu'elle. Il a réuni un millier de participants, et a donné l'occasion de débattre des grands problèmes des pays les moins avancés et de formuler des vues, des positions et des propositions qui ont été largement diffusées à la Conférence elle-même. À l'issue de la Conférence, un Comité international de suivi des ONG a été mis en place.

La Table ronde de haut niveau de parlementaires a réuni 71 parlementaires, dont 47 venaient de pays les moins avancés. Les parlementaires ont décidé de créer un réseau pour le suivi et l'application du Programme d'action adopté à la Conférence.

Manifestations particulières liées à la Conférence

Colloque sur le partenariat au service du développement: le renforcement des capacités productives et le rôle du secteur privé dans les PMA. Oslo, 29 janvier 2001

Ce colloque a été organisé conjointement par la CNUCED et le Gouvernement norvégien en préparation de la Conférence. Il visait à donner aux gouvernements des PMA, à leurs partenaires de développement et aux représentants du secteur privé l'occasion de débattre des moyens de renforcer les capacités productives dans les PMA. Le rapport du Colloque a constitué une importante contribution au Plan d'action adopté par la Conférence.

Dialogue international: développement des infrastructures dans les PMA. Bonn, 12 et 13 mars 2001

Cette réunion a été organisée conjointement par la CNUCED et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, dans le cadre de la préparation de la Conférence. Il a porté essentiellement sur les moyens d'assurer une réduction soutenue de la pauvreté tout en favorisant la croissance économique dans les PMA.

Débat interactif sur le thème «Développer les capacités productives: rôle de l'investissement et développement des entreprises»

Organisé pendant la Conférence en coopération avec la Chambre de commerce internationale, le débat a été coprésidé par M. Cham Prasidh, Ministre du commerce (Cambodge), et M^{me} Heidemarie Wieczorek-Zeul, Ministre fédérale de la coopération économique et du développement (Allemagne), et a porté essentiellement sur trois thèmes: i) l'importance du développement des entreprises nationales; ii) le potentiel de l'IED dans les PMA – conditions nécessaires; iii) le cadre réglementaire et institutionnel favorable à l'IED. À l'issue du débat, une initiative internationale en faveur de l'investissement dans les PMA a été lancée. Elle combine les éléments du Programme d'action qui concernent l'investissement avec

un certain nombre de mesures à effet immédiat, qui ont pu être lancées lors de la Conférence parce que des engagements avaient été obtenus des donateurs.

Toujours en ce qui concerne l'investissement et le développement des entreprises, un certain nombre d'événements ont aussi eu lieu pendant la Conférence:

- 29 traités bilatéraux d'investissement ont été signés.
- Un Conseil consultatif pour l'investissement dans les PMA a été mis en place, comprenant 18 ministres de PMA et un certain nombre de dirigeants de sociétés transnationales. Il s'agit d'une initiative commune de la CNUCED et de la Chambre de commerce internationale. Ce conseil consultatif représente un cadre informel et souple dans lequel des cadres supérieurs et de hauts fonctionnaires peuvent examiner ensemble des questions liées aux moyens d'attirer des investissements étrangers directs. L'idée est d'établir un mécanisme durable de consultations de haut niveau entre dirigeants d'entreprise et hauts fonctionnaires.
- Le Forum des femmes chefs d'entreprise a réuni environ 340 participants de PMA, de pays en développement, de pays en transition et de pays développés, ainsi que des représentants d'organismes des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales. Les échanges de vues ont porté sur les moyens d'accélérer la participation des femmes chefs d'entreprise à l'activité économique et de les intégrer dans le processus de développement.

Pour donner suite à la Conférence, un mécanisme de coordination a été chargé de suivre la mise en œuvre des mesures à effet immédiat et de faire rapport à ce sujet.

Session thématique interactive sur les transports

Cette session d'une journée, tenue le 19 mai, a été consacrée à l'examen des moyens d'améliorer les systèmes de transport des PMA grâce à des efforts d'efficacité et de gestion. Quelque 200 délégués venus de 80 pays y ont participé. Des ministres et de hauts fonctionnaires de PMA ont reconnu l'importance des transports pour le développement et se sont félicités du rôle joué par la CNUCED et la communauté internationale qui, par le biais de projets de coopération technique, avaient contribué à rendre leurs réseaux de transport plus efficaces et à réformer la gestion des opérations douanières. Cette session a permis de recenser un certain nombre de solutions aux problèmes qui se posaient, tels que les couloirs de développement reliant des activités économiques à des infrastructures de transport nouvelles ou modernisées.

Session thématique interactive sur la mise en valeur des ressources humaines et l'emploi

Pendant cette session, qui s'est tenue le 18 mai 2001, des propositions concrètes sous forme de mesures à effet immédiat relatives à la mise en valeur des ressources humaines et au renforcement des capacités pour les PMA ont été présentées, notamment des projets d'intensification de la mise en valeur des ressources humaines et de renforcement des capacités dans le domaine du commerce international et des structures de services au Togo, en Guinée, aux Comores, à Madagascar, au Cambodge et dans la République démocratique populaire lao.

Les activités portent essentiellement sur l'analyse des besoins de formation dans chaque pays, la mise en place de cours de formation et l'évaluation de l'efficacité de la formation assurée.

L'économie numérique: intégrer les PMA dans l'économie numérique

Cette réunion parallèle, tenue le 18 mai 2001, a été consacrée aux nouvelles possibilités que le commerce électronique ouvre à la diversification de l'économie et à la croissance dans les PMA. Les participants ont recensé un certain nombre de créneaux dans lesquels des entreprises de PMA peuvent exploiter de nouvelles possibilités de se lancer dans le commerce électronique. Cette réunion a donné à des entrepreneurs de PMA l'occasion d'exposer leurs stratégies et leurs expériences en matière de commerce électronique, contribuant ainsi à faire connaître les meilleures pratiques dans différents secteurs et à sensibiliser davantage les pays en développement aux avantages potentiels des technologies de l'information et de la communication et aux moyens d'exploiter les nouveaux avantages comparatifs créés dans les PMA par le commerce électronique. Les ministres, hauts fonctionnaires et entrepreneurs (150) participant à la réunion ont insisté sur la nécessité de rejeter les conceptions erronées que l'on pouvait avoir de la viabilité du commerce électronique dans les PMA, et se sont félicités des initiatives prises par la CNUCED pour favoriser le développement des liens et des partenariats entre entreprises de commerce électronique de PMA et entreprises de pays développés.

Chapitre II

DÉLIBÉRATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ORDINAIRES

A. CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT¹

Le Conseil du commerce et du développement, qui est l'organe directeur de la CNUCED, se réunit à Genève entre les sessions de la Conférence². Il est ouvert à tous les États membres de la CNUCED et compte actuellement 146 membres (voir l'annexe I).

Le Conseil a tenu sa quarante-huitième session du 1^{er} au 12 octobre 2001 et adopté le rapport sur les travaux de sa session à sa séance de clôture, le 12 octobre 2001. Il a élu Président M. Ali Said Mchumo, Ambassadeur (République-Unie de Tanzanie), en remplacement de M. Camilo Reyes Rodriguez, Ambassadeur (Colombie). Il a lancé le processus d'examen à mi-parcours de la dixième session de la Conférence.

Interdépendance et questions économiques mondiales dans la perspective du commerce et du développement

Le Conseil a débattu du thème: «Stabilité financière: la réforme de l'architecture financière internationale et le rôle de la coopération régionale». Il a estimé de manière générale qu'il fallait veiller à ce que les marchés fonctionnent selon des règles et réglementations résultant d'un consensus entre tous les pays concernés, y compris les pays en développement. De nouvelles négociations commerciales laissant plus de place à la dimension du développement dans les règles régissant le système commercial international ont été jugées nécessaires.

Le Conseil a aussi consacré de longs débats, enrichis par les communications et les observations d'experts éminents, à la réforme de l'architecture financière internationale. Il a estimé qu'il fallait redoubler d'efforts à l'échelon international pour faire participer le secteur privé à la prévention et au règlement des crises financières, et accorder davantage d'importance à la réforme du régime de taux de change.

Les autres questions examinées concernaient les réformes à entreprendre dans les pays en développement pour renforcer les systèmes financiers et bancaires internes, et les risques systémiques associés aux crises financières. Il a été reconnu que les pays en développement les plus pauvres ne pouvaient s'en remettre aux apports de capitaux privés; pour assurer le financement de leur développement, il fallait porter l'aide publique au développement (APD) jusqu'aux niveaux précédemment fixés comme objectifs par la communauté internationale, et accélérer l'allégement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Pour établir un lien entre les délibérations du Conseil et la préparation de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, le Conseil a organisé une vidéo-conférence avec le bureau du Comité préparatoire de la Conférence.

Contribution de la CNUCED à l'évaluation et à l'examen finals de l'application du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90

Le Conseil a adopté des conclusions concertées dans lesquelles il a lancé un appel pour que, grâce à des efforts renouvelés et renforcés, les objectifs d'aide fixés soient atteints; il a noté que des ressources supplémentaires considérables étaient nécessaires pour s'attaquer au VIH/sida et a demandé instamment que l'Initiative PPTE renforcée soit intégralement, rapidement et effectivement appliquée avec l'apport de ressources nouvelles et supplémentaires. S'agissant du commerce extérieur, le Conseil a préconisé: un nouvel abaissement des obstacles au commerce, l'application intégrale et effective des dispositions en matière de traitement spécial et différencié, la mise en place de programmes spécifiques de développement des capacités pour aider les pays africains à diversifier leurs exportations et à améliorer leur compétitivité et la recherche des moyens de faire face au problème de la baisse des prix des produits de base et de ses incidences sur le développement des pays africains. Il a estimé par ailleurs que les programmes d'ajustement structurel n'avaient pas donné les résultats escomptés et, tout en se félicitant de l'accent désormais mis sur la réduction de la pauvreté, il a préconisé d'accorder une attention continue aux facteurs extérieurs, ainsi qu'aux insuffisances observées concernant les marchés locaux et les entreprises locales, l'infrastructure humaine et matérielle, les institutions et la répartition du revenu. Enfin, le Conseil s'est félicité de la Nouvelle initiative africaine (rebaptisée NEPAD), qui mettait l'accent sur la responsabilisation et l'initiative des pays africains, et sur la responsabilité mutuelle des pays africains et de leurs partenaires de développement.

Assistance de la CNUCED au peuple palestinien

Le Conseil a pris note du rapport du secrétariat sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien (TD/B/48/9), qui rendait compte de l'évolution récente de la situation économique dans le territoire palestinien. Ce rapport faisait la lumière sur les répercussions de la crise qui, depuis octobre 2000, s'était manifestée tout au long de 2001 par le bouleversement et la dégradation généralisés de l'économie et une aggravation des déséquilibres économiques structurels. Il passait également en revue les activités d'assistance technique de la CNUCED en faveur du peuple palestinien.

Réunions directives

Pendant l'année, deux réunions directives ont été organisées. À sa vingt-sixième réunion directive (10 avril 2001), le Conseil a examiné les rapports de ses commissions, et à sa vingt-septième réunion directive (19 juillet 2001), il a examiné le rapport du secrétariat sur les activités entreprises par la CNUCED en faveur de l'Afrique (TD/B/EX(27)/2).

B. COMMISSIONS DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT³

Les commissions se réunissent une fois par an pendant cinq jours et peuvent convoquer jusqu'à dix réunions d'experts par an, afin d'obtenir une analyse approfondie et une connaissance technique des questions qui les intéressent (voir à l'annexe II la structure intergouvernementale de la CNUCED).

Commission du commerce des biens et services, et des produits de base

La Commission du commerce des biens et services, et des produits de base examine les politiques et les mesures permettant de maximiser les effets positifs de la mondialisation et de la libéralisation sur le commerce et le développement des pays en développement et sur l'intégration effective de ces pays et des pays en transition dans le système commercial multilatéral. À sa cinquième session, tenue du 19 au 23 février ainsi que le 23 mars 2001, elle a examiné les conclusions et recommandations des réunions d'experts tenues pendant 2000 sur les thèmes suivants: principales préoccupations des pays en développement dans le domaine agricole, contributions de certains secteurs de services aux perspectives de développement des pays en développement, savoirs traditionnels, et incidences des mesures antidumping et compensatoires. La Commission a adopté des recommandations sur les principales questions en jeu, en s'attachant particulièrement aux intérêts des pays en développement en matière de commerce et de développement.

Réunion d'experts sur les moyens de renforcer les capacités de production et d'exportation de produits agricoles et alimentaires des pays en développement, y compris de produits très spécialisés tels que les produits écologiques (16-18 juillet 2001)

À la suite de cette Réunion d'experts, la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base a adopté des recommandations concertées, dans lesquelles elle indique les mesures recommandées au niveau national, ainsi qu'à la communauté internationale et à la CNUCED (TD/B/COM.1/49). Ces recommandations visent à promouvoir la diversification dans le secteur des produits de base et à encourager la production et l'exportation de produits écologiques par les pays en développement, soutenant ainsi les efforts que ces pays déploient pour participer davantage au commerce mondial, et ce de façon profitable pour leur environnement et leur développement.

Réunion d'experts sur les services énergétiques dans le commerce international et leurs incidences sur le développement (23-25 juillet 2001)

La Réunion d'experts a suscité beaucoup d'intérêt en exposant divers aspects d'un secteur dans lequel les transformations sont spectaculaires et qui est important pour la croissance économique et le développement de tous les pays. De plus, ce secteur fait l'objet de négociations en cours à l'OMC. À l'issue de la réunion, les participants ont adopté une décision recommandant que la CNUCED poursuive ses travaux dans ce domaine.

Réunion d'experts sur les intérêts des consommateurs, la compétitivité, la concurrence et le développement (17-19 octobre 2001)

Dans les conclusions et recommandations adoptées à l'issue de la Réunion d'experts, il a été reconnu que si la mondialisation et la déréglementation étaient de nature à améliorer la situation des consommateurs dans de nombreux pays, elles n'en posaient pas moins des problèmes majeurs lorsque les marchés ne protégeaient pas les consommateurs et que ceux-ci ne disposaient pas de moyens de recours. Plusieurs recommandations ont été adressées à différents acteurs dans ce domaine. Les gouvernements ont été invités à mettre en œuvre les Principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur, à tenir compte de la protection du consommateur dans les politiques macroéconomiques et les cadres juridiques qu'ils

adoptaient et à se doter de politiques de concurrence et de politiques de protection du consommateur complémentaires, afin de promouvoir la protection des consommateurs, la compétitivité des marchés, la concurrence et le développement. En conclusion, il a été souligné que les entreprises devaient respecter la législation pertinente du pays dans lequel elles exerçaient leurs activités et se conformer aux normes internationales, notamment à l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives. Les organisations de consommateurs ont été encouragées à jouer un rôle dynamique, notamment à élaborer des programmes communs de formation et d'information au niveau régional, en coopération avec d'autres acteurs. Il a été recommandé à la CNUCED de renforcer ses mécanismes institutionnels et de suivre l'application des Principes directeurs pour la protection du consommateur adoptés par l'ONU en 1999 afin de promouvoir les intérêts des consommateurs; de convoquer des réunions d'experts sur la protection des consommateurs et la réglementation des services publics et sur les mécanismes internationaux de protection des consommateurs; de créer un site Web sur la protection des consommateurs, d'élaborer une ou plusieurs lois types sur la protection des consommateurs, de fournir, sur demande, une assistance technique à cet égard et de coopérer avec d'autres organisations internationales compétentes et avec des organisations de consommateurs dans ce domaine.

Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes

La Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a tenu sa cinquième session du 12 au 16 février 2001. Elle s'emploie à faire mieux comprendre les questions relatives à l'investissement, au développement des entreprises et au renforcement des capacités technologiques, et aide les gouvernements à formuler et à appliquer des politiques en ce domaine.

À sa session, la Commission a examiné les conclusions et recommandations de la Réunion d'experts sur les fusions-acquisitions et sur les mesures pouvant être prises par les pays d'origine qui s'était tenue en 2000; elle a aussi débattu des examens de la politique d'investissement de l'Équateur, de l'Éthiopie, de Maurice et du Pérou. Dans les conclusions concertées et recommandations qu'elle a adoptées, elle a mis l'accent sur les mesures visant à maximiser les avantages et à réduire au minimum le coût social des fusions - acquisitions. Quant aux mesures pouvant être prises par les pays d'origine, elle a recommandé que ces derniers, en particulier les pays développés, redoublent d'efforts pour encourager les flux d'IED, surtout à destination des PMA. Les pays d'accueil devaient s'efforcer d'exploiter, en fonction de leurs priorités, les possibilités offertes par les mesures prises par les pays d'origine, et devaient s'y employer activement en liaison avec leurs propres efforts de promotion des investissements étrangers. La Commission a aussi examiné le rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur les travaux de sa dix-septième session.

Réunion d'experts sur les accords internationaux pour le transfert de technologie: accès à la technologie et renforcement des capacités (27-29 juin 2001)

Les experts ont constaté que, dans une économie mondiale reposant sur les connaissances, la technologie jouait un rôle toujours plus important dans le développement économique. Pendant la réunion, un certain nombre de meilleures pratiques propres à contribuer à l'instauration de conditions favorables au transfert de technologie et au renforcement des

capacités ont été examinées. Les participants ont souligné que la CNUCED devait aider les pays en développement, en particulier les PMA, à renforcer leur capacité de négocier des dispositions relatives au transfert de technologie dans les instruments internationaux. Elle devait étudier plus avant les moyens d'assurer la mise en œuvre effective des engagements internationaux dans le domaine du transfert de technologie et du renforcement des capacités.

Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence, troisième session (2-4 juillet 2001)

Pendant cette session, des consultations informelles ont été consacrées aux relations entre politique de concurrence et droits de propriété intellectuelle, à la coopération en matière de contrôle des fusions, et à la coopération internationale et à la création de capacités dans le domaine de la politique de concurrence. Dans les conclusions concertées qu'il a adoptées, le Groupe intergouvernemental d'experts a prié le secrétariat de la CNUCED de poursuivre et, si possible, de renforcer ses activités de coopération technique dans la limite des ressources disponibles et a invité les États membres à soutenir volontairement ces activités. Il a aussi prié le secrétariat de réviser ou de mettre à jour certains documents pour les présenter à la quatrième session (juillet 2002) ainsi que d'en établir de nouveaux: une étude sur les liens entre la concurrence, la compétitivité et le développement, un document actualisé sur l'assistance technique, un rapport préliminaire sur la façon dont d'éventuels accords internationaux sur la concurrence pourraient s'appliquer aux pays en développement, notamment avec l'octroi d'un traitement préférentiel ou différencié pour leur permettre d'adopter et de mettre en œuvre une législation et une politique de la concurrence; et une étude sur le rôle d'éventuels mécanismes de règlement des différends ou d'autres formules, comme l'examen collégial librement consenti, dans le domaine du droit et de la politique de la concurrence. Il a recommandé l'inscription à l'ordre du jour de sa quatrième session de consultations sur les sujets suivants: contrôle des fusions: équilibre entre le contrôle des concentrations et l'aptitude des entreprises nationales à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux; et relations entre les autorités chargées de la concurrence et les organes de réglementation.

Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, dix-huitième session (10-12 septembre 2001)

À cette session, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a discuté des besoins des petites et moyennes entreprises (PME) en matière de comptabilité, il a examiné le rapport du Groupe consultatif spécial d'experts sur la compatibilité des PME et s'est rallié à l'approche proposée par celui-ci. Il a aussi demandé au Groupe consultatif spécial de poursuivre ses travaux et d'établir un guide technique facultatif sur la comptabilité des PME, qui serait examiné à sa dix-neuvième session.

Réunion d'experts sur l'incidence des politiques en matière d'IED sur l'industrialisation, l'entreprenariat local et l'expansion des capacités de production, Genève (5-7 novembre 2001)

Les experts ont examiné un certain nombre de questions importantes relatives à l'industrialisation, à la compétitivité des exportations, à l'expansion des capacités de production et à l'IED; le rôle des stratégies d'entreprise et autres considérations propres aux investisseurs étrangers et d'un environnement favorable à l'activité commerciale; et la nécessité de cibler la promotion des IED compte tenu des stratégies de développement, de l'entreprenariat local et du

développement de capacités de production s'appuyant surtout sur la promotion de liens en amont.

Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement

La Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement a tenu sa cinquième session du 22 au 26 janvier 2001. Elle examine les moyens de formuler et de mettre en œuvre des stratégies efficaces pour le développement des entreprises, en particulier des petites et moyennes entreprises.

La Commission a pris note des résultats de la Réunion d'experts sur les relations entre les PME et les sociétés transnationales en vue de promouvoir la compétitivité des PME, organisée par la CNUCED en novembre 2000, qui avait été précédée par la Table ronde sur les sociétés transnationales et les PME, tenue à Bangkok pendant la dixième session de la Conférence ainsi que par l'Atelier international sur la modernisation technologique et l'amélioration de la gestion des petites et moyennes entreprises par l'établissement de liens avec les sociétés transnationales, organisé conjointement par la CNUCED et Intel à Penang (Malaisie) en août 2000. Elle s'est appuyée sur les conclusions et recommandations de ces deux rencontres. Ces activités visaient principalement les différents moyens de renforcer les incidences sur le développement des activités des sociétés transnationales, en particulier par l'établissement de liens avec les PME locales. La Commission s'est déclarée favorable au choix de mesures proposées par la Réunion d'experts pour promouvoir l'établissement de tels liens et a étudié les travaux complémentaires à entreprendre dans ce domaine, en particulier les mesures pratiques à mettre en œuvre pour que les PME des pays en développement soient en mesure de forger des liens avec des sociétés transnationales.

Réunion d'experts sur le commerce électronique et les services de transports internationaux: meilleures pratiques pour accroître la compétitivité des pays en développement (26-28 septembre 2001)

Les experts, au nombre de 80, qui ont participé à cette réunion ont examiné l'incidence du commerce électronique sur les services de transports internationaux, en s'attachant tout particulièrement aux aspects économiques, juridiques et documentaires, ainsi qu'à la question du renforcement des capacités. Le secrétariat a établi une note intitulée «Commerce électronique et transports internationaux: accroître la compétitivité des pays en développement» (TD/B/COM.3/42). Les conclusions concertées et recommandations des experts sont reproduites dans le document TD/B/COM.3/38. Les experts ont souligné un certain nombre de difficultés auxquelles se heurtent les pays en développement, notamment le manque d'infrastructures et de services de transport et de télécommunication, et l'absence de réglementations appropriées. Leurs recommandations visent à remédier à ces difficultés et à améliorer l'efficacité des services de transports internationaux pour permettre aux pays en développement de bénéficier des chances offertes par le commerce électronique.

Réunion d'experts sur l'amélioration de la compétitivité des PME dans les pays en développement: contribution du financement, y compris du financement électronique, au développement des entreprises (22-24 octobre 2001)

Environ 120 experts ont participé à cette réunion pour examiner les questions soulevées dans le document de travail établi par le secrétariat intitulé «Contribution du financement et du financement électronique aux activités et à la compétitivité des PME» (TD/B/COM.3/EM.13/2). Les experts, de pays en développement comme de pays développés, ont présenté des exposés et des communications sur des questions très diverses relatives à l'accès des PME au financement électronique. Ces communications peuvent être consultées sur le site Web du Service du commerce électronique. Des discussions fructueuses ont débouché sur un ensemble de recommandations reproduites dans le document TD/B/COM.3/39. Les experts ont souligné en particulier les formidables incidences que les technologies et les plates-formes Internet ouvertes avaient sur les services financiers. Dans leurs recommandations, ils ont évoqué, par exemple, la nécessité de mettre en place un environnement réglementaire favorable au commerce électronique, de créer des plates-formes locales, régionales et internationales de financement électronique accessibles aux PME des pays en développement et de concevoir différents mécanismes bilatéraux et multilatéraux de paiement et de financement en ligne, tels que les chambres de compensation en ligne.

Réunion d'experts sur l'intégration des questions de parité entre les sexes dans une optique de promotion économique et sociale (14-16 novembre 2001)

Promouvoir la participation des femmes sur les marchés nationaux et internationaux est un thème toujours présent dans les grandes questions dont s'occupe la CNUCED - investissement étranger direct, commerce des services, produits de base, développement des entreprises, ou encore possibilités offertes par les nouvelles technologies comme les technologies de l'information et de la communication (TIC). S'agissant de l'intégration des questions de parité dans la politique en matière de TIC, les participants ont conclu que le savoir et Internet étant des biens publics, il était important que les gouvernements veillent à ce que les femmes puissent accéder rapidement, de manière équitable et à un coût modéré à Internet et aux technologies de l'information et de la communication. Ils ont aussi souligné la nécessité d'accroître le nombre des femmes employées dans le secteur des technologies de l'information et d'appuyer les organisations et les associations de base qui aidaient les femmes à utiliser Internet et les TIC. Les participants ont recensé un certain nombre d'activités que la CNUCED et la communauté internationale pouvaient entreprendre, notamment l'intégration des questions de parité dans leurs travaux sur les TIC et le commerce électronique, l'exécution d'analyses et d'études de cas portant sur cette question et la collaboration avec les gouvernements et le secteur privé, afin que les questions de parité soient prises en compte dans les processus de concertation et de prise de décisions.

Commission de la science et de la technique au service du développement

Depuis 1993, le secrétariat de la CNUCED est chargé de fournir des services organiques à la Commission de la science et de la technique au service du développement, organe subsidiaire du Conseil économique et social. La Commission: a) examine des questions scientifiques et techniques, et leurs incidences sur le développement; b) contribue à la compréhension des politiques scientifiques et technologiques, en particulier dans le cas des pays en développement

et des pays en transition; et c) formule des recommandations et des principes directeurs sur des questions scientifiques et technologiques dans le cadre du système des Nations Unies. Elle se réunit tous les deux ans.

En 2001, la Commission a tenu sa cinquième session, du 28 mai au 1^{er} juin. À cette session, elle a décidé que le thème de fond pour la période 2001-2003 serait «Le développement technologique et le renforcement des capacités pour la compétitivité dans une société numérique». Les travaux de la Commission sur ce thème seront réalisés par quatre groupes d'étude, dont les conclusions et recommandations seront examinées par la Commission à sa sixième session, en 2003. Il a aussi été recommandé de faire en sorte que les conclusions antérieures de la Commission sur les technologies de l'information et de la communication soient portées à l'attention des groupes et des responsables d'initiatives visant à réduire la fracture numérique.

La réunion préparatoire du groupe d'étude sur le principal thème de la période d'intersession s'est déroulée du 13 au 16 novembre 2001.

C. CONFÉRENCES PREBISCH

Une cérémonie de commémoration a été organisée le 11 octobre 2001 en hommage à Raúl Prebisch, fondateur et premier Secrétaire général de la CNUCED, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. L'année 2001 étant aussi l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, le thème retenu pour cette manifestation était «Dialogue entre civilisations, prospérité et transfert de connaissances».

Les conférenciers invités étaient M. Javad Zarif, Ministre adjoint des affaires étrangères pour les questions juridiques et internationales (République islamique d'Iran), et membre du Groupe de hautes personnalités pour l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, et M. Gamani Corea, ancien Secrétaire général de la CNUCED, à l'initiative duquel avaient été instituées les conférences Prebisch en 1982.

Conférences Prebisch

1982	-	M. Raúl Prebisch
1983	-	M ^{me} Indira Gandhi
1987	-	M. Saburo Okita
1989	-	M. Abel G. Aganbegyan
1992	-	M. Bernard T. Chidzero
		M. Michel Rocard
		M. Enrique Inglesias
1994	-	M. John H. Dunning
1996	-	M. Jagdish Bhagwati
1997	-	M. Dani Rodrik
1998	-	M. Joseph Stiglitz
2000	-	M. Gerry Helleiner
2001	-	M. Javad Zarif
		M. Gamani Corea

Chapitre III

COOPÉRATION TECHNIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

A. Les programmes de la CNUCED

Pays les moins avancés

Les PMA ont continué d'être les principaux bénéficiaires de la coopération technique de la CNUCED. Les dépenses de coopération technique en faveur de ces pays en 2001 se sont élevées à 10 millions de dollars, soit 43 % des dépenses globales de coopération technique, comme en 2000; ces chiffres ne comprennent pas la contribution de 4,5 millions d'euros versée par la Commission européenne pour l'organisation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA et le financement des frais de voyage de représentants des PMA et d'autres participants à la Conférence. Dans la première partie de l'année, les activités ont surtout concerné la poursuite de la préparation de la Conférence. Parmi les principales activités préalables à la Conférence, on peut citer les deuxième et troisième réunions préparatoires intergouvernementales, trois réunions préparatoires régionales d'ONG et un certain nombre de réunions thématiques organisées dans différents pays sur l'intégration des femmes (Afrique du Sud), le développement du tourisme (Espagne), l'énergie (Autriche), le développement des infrastructures (Allemagne) et le renforcement des capacités productives (Norvège). Au cours de la Conférence, une initiative multi-institutions (CNUCED/ONUDI, Service-conseil pour l'investissement étranger de la Banque mondiale et AMGI) sur la promotion et la facilitation de l'investissement dans les PMA a été annoncée, au profit de laquelle l'Italie s'est engagée à verser une contribution de 900 000 euros.

À travers le Bureau du Coordinateur spécial pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires, le secrétariat de la CNUCED a fourni un appui organique et technique à la réunion des Ministres du commerce des PMA qui a eu lieu à Zanzibar, en République-Unie de Tanzanie, du 22 au 24 juillet 2001. Cette réunion, organisée à l'invitation du Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie, avait pour objectif de préparer les PMA à la Conférence ministérielle de l'OMC prévue à Doha en novembre. Les participants ont adopté la Déclaration de Zanzibar, ainsi que des objectifs et des propositions de négociation, en vue d'exposer le programme de développement des PMA à la Conférence ministérielle.

Pays en développement sans littoral et pays en développement de transit

Le Bureau du Coordinateur spécial a fourni un appui organique et technique à la cinquième Réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays en développement de transit ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement, convoquée par le Secrétaire général de l'ONU à New York en juillet 2001.

Il a apporté le même type d'appui à la troisième réunion de négociation sur un accord-cadre de transport en transit entre la Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie, qui a eu lieu à Irkoutsk (Fédération de Russie) du 22 au 25 octobre 2001. Cet accord-cadre contribuerait à la mise en place d'un solide mécanisme réglementaire sous-régional qui rendrait

les opérations de transit en Asie du Nord-Est plus efficaces et plus économiques, encourageant et dynamisant ainsi le commerce extérieur et la croissance économique de la sous-région.

États insulaires en développement

En 2001, le Bureau du Coordinateur spécial a intensifié son appui à la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, en vue d'accroître les possibilités pour ces États de trouver de nouveaux débouchés économiques et d'éviter une aggravation de leur marginalisation dans le contexte de la mondialisation. Les activités ont concerné les quatre grands domaines suivants: i) analyse de la vulnérabilité économique, avec l'établissement de profils de vulnérabilité pour plusieurs petits États insulaires en développement, notamment en prévision du nouveau programme de travail sur les petites économies de l'Organisation mondiale du commerce; ii) lancement ou poursuite de mesures visant à renforcer la spécialisation économique des petits États insulaires en développement (par le biais d'activités de recherche et d'assistance technique concernant les secteurs économiques présentant un intérêt particulier pour ces États) et, conformément au paragraphe 133 du Plan d'action de Bangkok, à les aider à se préparer aux négociations à l'OMC sur l'agriculture; iii) appui spécial aux 10 petits États insulaires en développement qui sont en même temps des PMA dans le contexte de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (une attention particulière leur a été accordée lors d'une réunion de haut niveau sur le tourisme dans les PMA organisée conjointement par la CNUCED et l'Organisation mondiale du tourisme en mars 2001); et iv) poursuite des activités de coordination et d'appui technique concernant divers projets de coopération technique dans les Caraïbes et dans la région du Pacifique.

Appui technique au Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales

Au titre du projet correspondant, des études et des documents de recherche ont été établis pour aider le Groupe des Vingt-Quatre à se préparer aux négociations se déroulant au Comité monétaire et financier international du FMI, au Comité du développement FMI/Banque mondiale et dans d'autres instances, dont la Conférence internationale sur le financement du développement. Ces documents et études rendaient compte des préoccupations des pays en développement concernant l'évolution de l'économie mondiale et de son système financier. Diverses questions y ont été abordées: nouvelles approches des politiques de développement; réforme juridique et gouvernance d'entreprise dans les pays en développement; biens publics internationaux; incidences sur les pays en développement de l'instabilité monétaire du G-3; lien entre les politiques de change, les régimes de compte de capital et la croissance; effets et gestion des crises financières; concurrence et politiques de concurrence dans les pays en développement; et réforme structurelle et gouvernance des institutions financières internationales.

Afrique

La CNUCED a participé aux réunions du groupe de personnalités de haut niveau pour une évaluation indépendante de la mise en œuvre du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, constitué par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et elle y a présenté plusieurs contributions sur les résultats de ses travaux de recherche sur le développement de l'Afrique. Le rapport du groupe, qui

mentionne à maintes reprises ces résultats, sera communiqué au Comité plénier de l'Assemblée générale chargé de réaliser l'examen final de la mise en œuvre du Nouveau Programme.

La CNUCED a également participé aux consultations régionales annuelles des organismes des Nations Unies œuvrant en Afrique, tenues sous la présidence de la Commission économique pour l'Afrique (CEA); ces consultations annuelles remplacent l'ancien Comité directeur de l'Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique. La CNUCED fait office d'organisme chef de file pour les questions concernant le commerce et la diversification au sein de ce mécanisme interinstitutions, qui s'emploiera désormais à soutenir les objectifs du NEPAD. À cet égard, le secrétariat du NEPAD a noué des contacts avec la CNUCED concernant les domaines dans lesquels il aurait besoin d'un appui, s'agissant notamment des questions relatives au commerce, à l'investissement et aux flux financiers.

Systeme de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE)

Le système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE), logiciel d'application mondiale, est aujourd'hui exploité dans une soixantaine de pays représentant ensemble plus de 30 % de l'encours total de la dette des pays en développement. Plus de 34 % de l'encours de la dette à long terme publique ou garantie par l'État de l'ensemble des pays en développement et des pays en transition - 514 milliards de dollars fin 2000 - est géré au moyen du programme SYGADE de la CNUCED. En 2001⁴, le programme a enregistré une augmentation régulière des demandes d'installation du système et des services correspondants. Il entretient des relations de collaboration avec plus de 60 pays et le système est installé dans 58 pays. De plus, on observe des demandes émanant de clients non traditionnels, tels que des entreprises semi-publiques et des administrations locales.

Au cours de l'année, les activités technologiques du programme ont principalement concerné l'appui, la maintenance, la conception ainsi que la distribution de l'actuelle version 5.2 du SYGADE. L'équipe du programme a également amélioré son fonctionnement interne, commencé de préparer les futures versions du logiciel et continué de renforcer la capacité technique des utilisateurs.

En décembre, le programme a organisé la troisième Conférence interrégionale sur la gestion de la dette; il s'agit de conférences biennuelles qui constituent le principal forum international de débats sur la gestion de la dette. En 2001, quelque 180 gestionnaires originaires de plus de 70 pays y ont participé, ainsi que de hauts représentants d'une douzaine d'institutions internationales et régionales.

En 2001, le programme a intensifié son action auprès des pays désireux de renforcer leurs capacités institutionnelles et analytiques de gestion de la dette; à cet égard, fin 2001, le logiciel de la Banque mondiale DSM+ (Debt Sustainability Model Plus) avait été installé dans la plupart des pays utilisant l'actuelle version 5.2 du SYGADE.

Dans un souci de décentralisation de ses activités de renforcement des capacités, le programme SYGADE continue de rechercher des partenaires régionaux. En 2001, la CNUCED a poursuivi ses négociations sur un accord technique avec Pôle Dette⁵ en vue d'améliorer et de coordonner l'assistance technique en matière de gestion de la dette dans la région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale et de contribuer à la mise en place d'un programme de

formation de gestionnaires de la dette. Le programme SYGADE a également poursuivi une coopération étroite avec le MEFMI⁶.

Le groupe consultatif du SYGADE - constitué fin 2000 - s'est réuni pour la deuxième fois en juin 2001 pour passer en revue les activités et les questions de financement. Composé de représentants techniques des États membres intéressés, y compris de donateurs actuels et potentiels, ainsi que du secrétariat de la CNUCED, le groupe a décidé de créer un fonds d'affectation spéciale du SYGADE multidonateurs et pluriannuel, qui pourra être directement reconstitué par des donateurs bilatéraux et qui prévoira une participation formelle et standard des pays bénéficiaires aux coûts. Cette décision devrait permettre au programme SYGADE de poursuivre ses activités pendant de nombreuses années encore et de parvenir à une plus grande viabilité financière à moyen terme.

Assistance de la CNUCED au peuple palestinien

En étroite coopération avec d'autres institutions internationales et plusieurs donateurs, la CNUCED a continué de répondre aux demandes de l'Autorité palestinienne concernant la fourniture d'une assistance technique pour le renforcement des capacités de conception et de gestion des politiques économiques. Le programme diversifié de coopération technique du secrétariat vise à renforcer le développement des institutions publiques palestiniennes et à créer un environnement favorable pour le secteur privé.

Malgré des conditions difficiles sur le terrain, qui ont gêné le travail du personnel et les missions d'experts de la CNUCED ainsi que le travail et les mouvements des stagiaires et personnels palestiniens, trois nouveaux projets ont été engagés au cours de l'année concernant les petites et moyennes entreprises, l'automatisation et les capacités techniques de l'administration douanière, et le suivi et l'analyse de la dette. Le secrétariat a également pu fournir des services consultatifs sur trois questions: renforcement de l'efficacité commerciale; différentes options en matière de transports maritimes régionaux; et accords sous-régionaux de transport en transit. Toutefois, la détérioration de la situation sur le terrain a obligé à suspendre les activités d'assistance technique en cours concernant la diplomatie commerciale internationale et le développement durable de l'économie palestinienne.

Fin 2001, le secrétariat a ouvert un site Web consacré à l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien, qui présente notamment un aperçu des projets en cours et des publications du secrétariat relatives à l'économie palestinienne depuis 1985. Ce site Web (<http://www.unctad.org/palestine/>) est également une source utile d'informations sur l'économie palestinienne et sa structure, les efforts de développement actuellement engagés et les difficultés auxquelles sont confrontés les décideurs palestiniens; on y trouve aussi des statistiques à jour et fiables sur les principaux indicateurs de résultat.

Diversification et développement fondé sur les produits de base

Le Programme de diversification des produits de base vise à promouvoir la diversification horizontale, verticale et géographique des structures de production et de commercialisation des produits de base, et à renforcer les liens positifs. Les activités concernent le renforcement des capacités au moyen d'ateliers régionaux et sous-régionaux et d'activités nationales de formation (Costa Rica, Fidji, Kazakhstan, Kenya, Mali et Thaïlande).

Des études et du matériel pédagogique, des exposés et diverses informations concernant les ateliers peuvent être consultés sur le site www.unctad.org/infocomm/diversification.

Programme sur la diplomatie commerciale

Le Programme sur la diplomatie commerciale assure la formation de négociateurs commerciaux, en particulier pour les négociations en cours à l'OMC, dans une optique de développement. Il apporte également un appui aux établissements nationaux ou régionaux de recherche et de formation sur des questions concernant le commerce international. Le Programme englobe deux domaines d'activité interdépendants et synergiques: la formation de négociateurs commerciaux, afin de répondre aux besoins à court terme, et l'appui aux établissements de recherche et de formation des pays en développement, des PMA et des pays en transition, en vue de renforcer les capacités à long terme en matière de négociations commerciales. Le matériel pédagogique du Programme s'appuie sur les analyses de la CNUCED établies à des fins de recherche ou pour des réunions d'experts portant sur des questions faisant l'objet de négociations. Du matériel pédagogique spécialement adapté est établi en fonction des besoins locaux et de la nécessité de procéder à des mises à jour régulières.

En 2001, 22 activités de formation ont été organisées, à Genève et à l'extérieur, qui ont porté sur un large éventail de thèmes se rapportant au commerce régional et multilatéral; il faut également citer plusieurs instruments de formation et de renforcement des capacités. Une importance prépondérante a été accordée à l'appui aux négociateurs commerciaux en préparation de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC. D'autres activités ont également été réalisées, concernant par exemple les régimes préférentiels et l'appui aux groupements sous-régionaux, en particulier la SADC. La majorité des demandes de formation adressées au Programme avaient trait aux négociations sur l'agriculture, les services et les règles commerciales.

Une réunion régionale sur les besoins en matière de recherche et de formation en Afrique a été organisée dans le cadre du programme PNUD/CNUCED sur la mondialisation, la libéralisation et le développement humain durable, et un stage de formation de formateurs a eu lieu à l'Université Senghor d'Alexandrie. Le Programme a activement contribué à la conception et à l'exécution du cours de formation pilote sur les grandes questions économiques internationales, organisé en application du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok.

Droit et politique de la concurrence

Le programme sur le droit et la politique de la concurrence aide les pays à élaborer ou à réviser leurs politiques et leur législation en matière de concurrence, à acquérir une meilleure compréhension des problèmes en jeu et à renforcer leurs capacités institutionnelles. Il contribue également à une participation effective des pays en développement aux négociations à l'OMC sur les questions de concurrence. En 2001, la CNUCED a continué d'exécuter des programmes d'assistance technique, de services consultatifs et de formation sur le droit et la politique de la concurrence dans des pays en développement et des pays en transition.

Ont bénéficié d'une aide pour l'établissement ou la révision de leur législation sur la concurrence les pays suivants: Angola, Botswana, Chine, Cuba, Équateur, Hong Kong (Chine), Kenya, Lesotho, Namibie, Swaziland, Thaïlande et Viet Nam, ainsi que les États membres de

l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Des séminaires nationaux sur le renforcement des capacités pour la promotion d'une culture de concurrence ont été organisés en Chine, à Cuba, au Botswana, en Équateur, à Hong Kong (Chine), à Madagascar, au Swaziland et au Viet Nam. Aux niveaux régional et sous-régional, la CNUCED a organisé un certain nombre de séminaires et d'ateliers, notamment pour le renforcement des capacités en matière de coopération internationale. Un séminaire sur le droit et la politique de la concurrence a eu lieu au Kenya à l'intention des États membres du COMESA, de la CAE et de la SADC, et un cours intensif interrégional de formation à la négociation d'accords d'investissement et de concurrence a été organisé en Inde. Enfin, quatre séminaires régionaux de préparation ont été précédés la Réunion d'experts sur les intérêts des consommateurs, la compétitivité, la concurrence et le développement, qui a eu lieu en octobre 2001 à Genève.

Des renseignements détaillés sur l'ensemble de ces activités peuvent être obtenus à l'adresse suivante: <http://www.unctad.org/en/subsites/cpolicy/english/cptech.htm>.

Commerce, environnement et développement

Le programme sur le commerce, l'environnement et le développement vise à identifier les mesures permettant de s'attaquer aux principaux obstacles que rencontrent les pays en développement pour ce qui est de concilier commerce et considérations environnementales, ainsi qu'à soutenir la participation effective de ces pays aux débats internationaux sur la question, en particulier à l'OMC.

Le projet CNUCED/FIELD relatif au renforcement des capacités de recherche et d'élaboration des politiques en matière de commerce et d'environnement dans les pays en développement, financé par le Department for International Development du Royaume-Uni, a été achevé à la mi-2001. Il a réuni des responsables commerciaux et environnementaux de 10 pays en développement, qui ont mené des discussions intensives sur un certain nombre de grandes questions dans ce domaine. Lors de l'atelier final du projet, à Dar es-Salaam, les participants ont adopté des conclusions et des recommandations sur les mesures à prendre aux niveaux national et multilatéral et sont convenus des principaux enseignements à tirer du projet ainsi que des éléments à prendre en considération dans de futurs projets sur le renforcement des capacités. La CNUCED et FIELD ont élaboré un nouveau projet à vocation régionale, axé sur un pays bénéficiaire pivot; il s'agit d'aider les pays en développement bénéficiaires à prendre des initiatives concrètes au niveau national et à participer efficacement aux négociations internationales.

Dans le cadre d'un projet sur les normes et le commerce, financé par le Centre de recherches pour le développement international (Canada), des ateliers sous-régionaux ou nationaux ont été organisés en Inde, au Costa Rica et en Ouganda. Le projet a permis de définir des politiques visant à éliminer les obstacles et les difficultés rencontrés par les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, pour satisfaire aux mesures sanitaires et phytosanitaires et aux prescriptions environnementales sur les marchés internationaux. Des études ont été entreprises dans trois régions en développement - Asie du Sud, Afrique de l'Est et Afrique australe, et Amérique centrale.

Un projet multidonateurs sur le renforcement des capacités nationales pour une gestion durable des matières récupérables dans les pays en voie d'industrialisation rapide (y compris

la réduction de la production de déchets et une récupération et un recyclage écologiques) a été lancé à l'occasion d'un atelier organisé à Bangkok; il sera exécuté avec le soutien actif du centre régional compétent en Chine et de l'Institut thaïlandais de l'environnement.

Fin 2001, la CNUCED a lancé un programme d'assistance technique et de renforcement des capacités dans les pays en développement, en particulier les PMA, et les pays en transition à l'appui de leur participation au programme de travail de Doha de l'OMC, qui comporte un volet environnement.

Adhésion à l'OMC

En 2001, le secrétariat de la CNUCED a intensifié son aide aux pays ayant entrepris de devenir membres de l'OMC. Cette assistance porte sur tous les aspects des négociations d'accession, tout en étant concentrée sur des questions de développement à long terme et sur la nécessité d'améliorer sensiblement les capacités humaines et institutionnelles des pays candidats. Les nombreuses demandes d'assistance reçues par la CNUCED témoignent de la valeur que les pays candidats accordent à cette aide, qui repose sur trois grands principes, à savoir: a) l'impartialité; b) une attention prioritaire accordée au développement en ce sens que l'adhésion devrait conforter les stratégies de développement des pays considérés; et c) le respect total des règles et disciplines de l'OMC, y compris les dispositions en matière de traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement.

Des efforts ont également été déployés pour aider plusieurs pays candidats à mettre en place des mécanismes appropriés de coordination entre leurs autorités publiques et leur secteur privé. De nouvelles modalités de formation ont été testées, par exemple des simulations de réunions de l'OMC et de négociations commerciales, qui se sont révélées utiles et qui ont été appréciées par les gouvernements bénéficiaires.

Une aide a été fournie aux pays suivants: Algérie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bhoutan, Cambodge, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Kazakhstan, Liban, Ouzbékistan, Népal, République démocratique populaire lao, Samoa, Soudan, Viet Nam, Yémen et Yougoslavie. Les activités ont plus particulièrement porté sur les aspects suivants: a) aide à la préparation des équipes nationales de négociation pour les réunions des groupes de travail de l'OMC sur l'accession, y compris l'élaboration du mémorandum relatif au régime de commerce extérieur; b) établissement par les gouvernements des offres en matière d'accès au marché des marchandises et des engagements dans les secteurs de l'agriculture et des services; c) établissement de rapports et de documents d'information sur les politiques des partenaires commerciaux déjà membres de l'OMC concernant l'accession et différents scénarios de négociation en la matière; d) conseils techniques et services consultatifs pour le renforcement des capacités dans le domaine de la politique commerciale; et e) formation de responsables des questions de commerce dans différents domaines de la politique commerciale.

En fournissant cette assistance technique aux pays candidats à l'accession à l'OMC, la CNUCED entretient des relations étroites et développe sa coopération avec l'OMC et d'autres institutions.

TRAINS

Le Système d'analyse et d'information commerciales (TRAINS) a continué d'assurer la collecte et la diffusion interactives d'informations commerciales informatisées. Il accroît la transparence des conditions du commerce international et facilite ainsi les échanges commerciaux. Des objectifs plus spécifiques sont:

- D'analyser l'évolution des politiques commerciales nationales et des conditions du commerce mondial;
- De fournir une documentation de référence pour les négociations commerciales;
- D'analyser les conditions d'accès aux marchés extérieurs pour la promotion des exportations;
- De réaliser des travaux de recherche sur les politiques commerciales.

En avril 2001, la version 8 du CD-ROM du programme a été publiée et des exemplaires gratuits en ont été distribués aux bureaux de liaison et aux participants à divers séminaires et ateliers. Sur cette version 8 figure la liste la plus complète des mesures tarifaires, paratarifaires et non tarifaires, ainsi que des flux d'importations par origine pour plus de 110 pays. Le personnel du programme a actualisé les bases de données TRAINS sur Internet, pour lesquelles on a comptabilisé plus de 12 000 consultations en 2001. Pour utiliser ces bases de données, il suffit d'aller sur le site <http://www.unctad-trains.org>, ou de s'adresser au personnel du programme TRAINS pour obtenir un exemplaire gratuit du CD-ROM.

Investissement

Évaluation des besoins pour attirer des IED asiatiques en Afrique

Il s'agissait, dans ce projet, d'examiner les possibilités pour les pays africains, en particulier les PMA africains, d'attirer des IED asiatiques. Des rapports d'évaluation des besoins ont été établis pour le Botswana, le Ghana, Madagascar, le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie, qui indiquaient les mesures recommandées en matière de mécanismes institutionnels propices au développement du secteur privé, les meilleures pratiques, les exemples asiatiques et africains susceptibles d'être imités, ainsi que les possibilités d'investissement pour des investisseurs asiatiques dans diverses branches d'activité.

Accords internationaux d'investissement – renforcement des capacités dans les pays en développement pour la négociation d'accords internationaux d'investissement

Le programme relatif aux accords internationaux d'investissement vise à renforcer les capacités de négociation aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral et à aider les pays en développement dans les négociations sur un éventuel accord multilatéral sur l'investissement à l'OMC. Le programme sur le renforcement des capacités en matière d'investissement et les examens de la politique d'investissement a pour objet de rendre un pays d'accueil plus attractif pour les investisseurs étrangers; il propose des outils externes permettant d'évaluer la situation d'un pays à un moment donné, eu égard aux objectifs nationaux de développement poursuivis.

Les principales activités consistent en séminaires et ateliers de formation et de renforcement des capacités ou des mécanismes de concertation, organisés sur la base de la série de la CNUCED intitulée *Issues in International Investment Agreements*. En 2001, la CNUCED a publié six ouvrages dans cette série (responsabilité sociale, environnement, mesures propres aux pays d'origine, paiements illicites, mesures opérationnelles propres aux pays d'accueil, transfert de technologie). Un certain nombre d'activités de formation ont été organisées à l'intention de décideurs nationaux, qui étaient axées sur des paramètres régionaux particuliers et des questions découlant des travaux de recherche et d'analyse sur les accords internationaux d'investissement. Un cours de formation intensive à l'intention des pays francophones a eu lieu à Alexandrie (Égypte) en juin 2001, avec 21 participants. En novembre 2001, un cours analogue pour les pays asiatiques s'est tenu à New Delhi, avec 20 participants. La CNUCED a lancé une initiative visant à aider les pays en développement à renforcer leur coopération en matière d'investissement, en particulier par la négociation d'accords bilatéraux d'investissement.

Examens de la politique d'investissement

Les examens de la politique d'investissement permettent aux pays en développement d'évaluer leurs forces et leurs faiblesses pour ce qui est d'attirer des IED en fonction de leurs objectifs nationaux. Ils proposent une analyse sur le moyen à long terme des mesures à prendre pour tirer profit des nouveaux débouchés régionaux et mondiaux. Ces examens sont financés par le PNUD, des institutions du pays d'accueil, des donateurs bilatéraux et des institutions locales et internationales du secteur privé. En 2001, la CNUCED a effectué des examens pour l'Équateur, l'Éthiopie, Maurice et le Pérou, qui ont été présentés à la cinquième session de la Commission de l'investissement. Un certain nombre de pays pour lesquels des examens de la politique d'investissement ont été réalisés ont, suite aux recommandations formulées, adopté des plans d'action.

Projet CNUCED/Chambre de commerce internationale sur les guides de l'investissement et le renforcement des capacités dans les pays les moins avancés

Le programme sur les guides de l'investissement dans les pays les moins avancés contribue à combler le déficit d'information sur les possibilités d'investissement dans ces pays en fournissant aux investisseurs potentiels l'information nécessaire sur les conditions et les possibilités d'investissement. Dans le cadre de ce projet (réalisé conjointement par la CNUCED et la Chambre de commerce internationale – CCI), des guides de l'investissement ont déjà été publiés pour le Bangladesh, l'Éthiopie, le Mali et l'Ouganda, et un guide pour le Mozambique a été publié en janvier 2002. Un groupe indépendant d'experts a évalué le projet et en a vivement recommandé la poursuite; le rapport de ce groupe, dont la dernière réunion a eu lieu le 23 janvier 2001, a été publié en mars 2001. La diffusion des guides s'est poursuivie tout au long de 2001, principalement via le réseau des membres de la CCI.

Programme FORINVEST

L'objectif de ce programme est d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités de créer et gérer un cadre de politique générale propice à l'investissement étranger. Le programme prévoit des services consultatifs et des modules de formation sur la politique d'investissement, la législation relative à l'investissement, les codes de l'investissement, et

les politiques sectorielles régissant la participation de sociétés transnationales dans des industries spécifiques.

Programme STAMP (Renforcement et rationalisation des organismes s'employant à optimiser et promouvoir l'IED)

Ce programme aide les pays en développement et les pays en transition à renforcer leurs institutions en matière d'investissement, en particulier les organismes de promotion de l'investissement. En 2001, des activités ont été menées au Brésil et en Égypte. En outre, la CNUCED a été associée à un certain nombre d'initiatives régionales et interrégionales par le biais de l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA).

Assurances

Dans le domaine des assurances, la CNUCED a fourni un appui technique, des services consultatifs, des conseils et une formation aux autorités de tutelle des assurances, en particulier pour la mise en place de la réglementation et des instruments de supervision permettant d'assurer le développement de marchés compétitifs. En 2001, des séminaires/ateliers de formation ont été organisés et des missions réalisées en vue d'améliorer la compréhension du rôle des autorités de supervision et d'accroître les compétences et les capacités techniques du personnel de ces autorités, en particulier dans les pays africains et caraïbes. Des réunions ont également été organisées sur les incidences de la libéralisation, un programme de notation des assureurs africains a été mis en place, et un logiciel destiné aux assureurs africains a été mis au point. Cinquante-huit pays en développement ont bénéficié de l'ensemble des activités organisées dans le secteur des assurances. Des fonctionnaires de la CNUCED sont intervenus dans des conférences internationales où étaient souvent présents plus de 500 représentants de pays et d'entreprises.

Comptabilité

L'objectif du programme est d'aider les gouvernements et les entreprises à élaborer et à appliquer la législation et les normes nécessaires en matière de comptabilité et de vérification des comptes, ainsi que d'autres réglementations pertinentes, conformément aux principes et pratiques en la matière acceptés par la communauté internationale. En 2001, la CNUCED a poursuivi l'exécution (avec KPMG) du projet de réforme de la comptabilité dans la Fédération de Russie, financé par le programme TACIS de l'Union européenne, avec notamment l'organisation d'un voyage d'étude de quelques spécialistes russes auprès des autorités compétentes de divers pays.

Pour ce qui est de la comptabilité environnementale, la CNUCED a organisé le dixième atelier régional de formation sur la comptabilité environnementale à Nairobi (Kenya), du 13 au 15 mars 2001. L'un des principaux résultats de l'atelier a été la décision prise par les participants de recommander l'adoption dans leurs pays respectifs de la directive de l'ISAR sur la publication d'informations comptables et financières relatives aux coûts et passifs environnementaux.

Entreprenariat et développement des PME

Le programme EMPRETEC vise à améliorer la croissance et la compétitivité internationale des petites et moyennes entreprises (PME) et à stimuler le potentiel entrepreneurial. Il encourage la création de structures d'appui durables pouvant aider des entrepreneurs dynamiques à créer des PME novatrices et compétitives sur les marchés internationaux. La caractéristique de ce programme est que le cadre institutionnel national propose formation, services aux entreprises et réseaux par le biais d'un «guichet unique». Les principaux bénéficiaires en sont des PME, des chefs d'entreprise offrant un potentiel, des femmes chefs d'entreprise, les principales institutions du pays et les pouvoirs publics. En septembre 2001, le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme a noté avec satisfaction que la plupart des recommandations émanant de l'évaluation externe qui avait été réalisée avaient été appliquées et il a demandé à la CNUCED de veiller à l'application des recommandations restantes, afin de faire du programme EMPRETEC un programme phare de la CNUCED. Cet objectif a été repris à la dixième réunion internationale de directeurs EMPRETEC, en novembre 2001.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le commerce électronique au service du développement

Le programme relatif au commerce électronique a pour objectif d'aider les pays à déterminer les politiques et les stratégies qui leur permettront d'exploiter valablement le commerce électronique, et il contribue ainsi à réduire la fracture numérique internationale. Les activités de coopération technique de la CNUCED en 2001 ont continué d'être axées sur la fourniture aux pays bénéficiaires des plus récents outils technologiques et outils de gestion, ainsi que d'une information sur les meilleures pratiques, afin qu'ils puissent renforcer leurs capacités et accroître l'efficacité de leur commerce extérieur.

Une série de réunions a été organisée où priorité a été donnée à deux aspects du commerce électronique: quel potentiel pour les PMA, et incidences budgétaires pour les pays en développement. Une attention particulière a été accordée à ces questions lors de la préparation d'une réunion parallèle à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA («L'économie numérique», 18 mai 2001). En novembre 2001, la CNUCED a publié le *Rapport 2001 sur le commerce électronique et le développement*; elle est également un membre actif du Groupe d'étude de l'ONU sur les TIC.

Système d'informations anticipées sur les marchandises (SIAM)

Le système d'informations anticipées sur les marchandises (SIAM) est un système d'information logistique d'application universelle qui vise à fournir une information opérationnelle et financière permettant d'accroître la transparence et l'efficacité du secteur des transports. Actuellement en service dans 18 pays d'Asie et d'Afrique, il propose aux entrepreneurs de transport dans les pays bénéficiaires les plus récents outils technologiques pour accroître l'efficacité du secteur des transports.

Dans la sous-région du COMESA, cinq entreprises ferroviaires ont été équipées du module RailTracker en juin 2001. De même, le module PortTracker a été commandé pour le port de

Mombasa (Kenya) et celui de Dar-es Salaam (République-Unie de Tanzanie). Ainsi, le matériel ferroviaire et les marchandises peuvent être suivis via Internet par les clients et les transitaires.

Au Népal, un système informatisé de contrôle des passages à la frontière a été installé qui doit faciliter, pour les fonctionnaires gouvernementaux et les négociants, les procédures de dédouanement des marchandises transportées par la route en provenance ou à destination de l'Inde.

Système douanier automatisé (SYDONIA)

Le système douanier automatisé (SYDONIA) est un logiciel d'application universelle qui équipe plus de 70 pays et contribue à la modernisation technique des opérations douanières, y compris l'automatisation des procédures et le dédouanement des marchandises. En 2001, avec le renforcement des capacités du programme, deux nouveaux pays (Gabon et Venezuela) ont décidé de se doter du système, tandis que sept autres pays (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Mauritanie, Niger, Ouganda et Zambie) lançaient des projets pour passer de la version 2 à la version SYDONIA ++.

Une réunion régionale de haut niveau a été organisée à Bruxelles (juin 2001) à l'intention des pays d'Europe centrale et orientale; les participants ont été informés des nouvelles fonctions du système SYDONIA et ont eu des discussions et des échanges de vues sur l'impact du commerce électronique sur les douanes et les milieux commerciaux.

Programme relatif aux pôles commerciaux

Toutes les activités réalisées en 2001 ont été axées sur l'application de la stratégie relative aux pôles commerciaux adoptée en 1999. L'accent a surtout été mis sur la préparation du transfert du programme à la Fédération mondiale des pôles commerciaux, transfert devant constituer l'étape finale de la stratégie en octobre 2002.

En 2001, la CNUCED a transféré la propriété et le fonctionnement du système ETO, ainsi que les droits de propriété intellectuelle se rapportant au nom et au logo du programme relatif aux pôles commerciaux, à la Fédération mondiale des pôles commerciaux créée en novembre 2000. La CNUCED a aidé la Fédération à élaborer un plan stratégique de développement (mai-octobre 2001) et a continué d'apporter appui aux associations régionales de pôles commerciaux.

En novembre 2001, la septième Réunion mondiale de pôles commerciaux/deuxième Assemblée générale de la Fédération mondiale des pôles commerciaux a été organisée par la CNUCED à Genève; y ont assisté 95 participants, dont des représentants de 46 pôles commerciaux, qui ont adopté pour la Fédération un cadre institutionnel, stratégique et opérationnel d'ensemble.

Mise en valeur des ressources humaines (TrainforTrade, Certificat de gestion portuaire)

Le programme de formation/mise en valeur des ressources humaines propose des programmes de formation structurée pour le commerce (TrainforTrade) et pour les transports maritimes (TrainMar, Certificat de gestion portuaire), y compris la conception de modules de

formation, la formation de formateurs et le renforcement des capacités nationales ou régionales de formation par la constitution de réseaux et le téléenseignement. Le programme est actuellement étendu à d'autres activités de formation de la CNUCED.

La CNUCED a sensiblement élargi ses réseaux de formation TrainforTrade et Certificat de gestion portuaire, en particulier dans les PMA, en réalisant des analyses des besoins de formation et en organisant des sessions de formation de groupe. L'intégration d'éléments TrainMar dans les activités de mise en valeur des ressources humaines a été engagée en septembre 2001 à la suite de l'évaluation du programme TrainMar. Des activités de téléenseignement faisant appel aux technologies de l'information et à Internet ont été progressivement intégrées dans la diffusion des séminaires de formation.

Dans le cadre des programmes de renforcement des capacités TrainMar et TrainforTrade, des outils de mise en réseau, de téléenseignement et de formation de formateurs ont été mis au point en 2001 pour l'Afrique, l'Amérique latine, les Caraïbes, et l'Asie et le Pacifique. Deux séminaires de formation sur la négociation d'accords internationaux d'investissement (Alexandrie, juin 2001, et New Delhi, novembre 2001), ont fait appel à des éléments de téléenseignement tels que matériel pédagogique sur CD-ROM et forums de discussion en ligne. Les autorités portuaires au Bénin, au Gabon et au Sénégal ont organisé deux cycles complets du programme «Certificat de gestion portuaire».

Cours de formation sur les grandes questions économiques internationales

Le secrétariat a organisé le premier cours de formation de ce type, en application du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok adopté par la Conférence à sa dixième session, où il était demandé à la CNUCED d'intensifier son actuel programme de renforcement des capacités. Ce cours a permis à des fonctionnaires et autres ressortissants d'États membres de la CNUCED de mieux appréhender certaines questions fondamentales concernant l'économie internationale dans les domaines de compétence de la CNUCED, plus particulièrement dans une optique de développement. Conduit en anglais à Genève et à Turin (Italie), du 20 juin au 17 juillet 2001, il a réuni des participants de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ainsi que de pays en transition.

L'Organe consultatif constitué en application du paragraphe 166 du Plan d'action, ainsi que le Conseil du commerce et du développement ont été tenus informés du déroulement et de l'évaluation du cours de formation. Six autres cours sont actuellement en préparation pour 2002-2003, aussi bien à Genève/Turin que dans les différentes régions en développement.

B. COOPÉRATION DE LA CNUCED AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés

Le Bureau du Coordonnateur spécial a participé à la mise en œuvre du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés, en collaboration avec les autres principales institutions participantes. Le programme pilote du Cadre intégré a été lancé au premier trimestre de 2001 dans trois pays: Cambodge, Madagascar et Mauritanie. Les études diagnostiques sur l'intégration du commerce pour ces trois pays ont été achevées

en décembre 2001 sous la supervision de la Banque mondiale et en étroite coopération avec la CNUCED et d'autres institutions participantes. Elles fournissent un cadre d'analyse et une base pour la définition des priorités et l'élaboration de recommandations de politique commerciale. Ces recommandations sont également intégrées dans les stratégies globales de développement des pays, à savoir les DRSP, afin que le renforcement des capacités pour le commerce contribue aux objectifs globaux de développement et bénéficie de la même priorité que d'autres besoins pour ce qui est de l'aide au développement.

Fin 2001, les contributions versées par 16 donateurs au fonds d'affectation spéciale du Cadre intégré s'élevaient à 9 184 000 dollars des États-Unis, dont 1 439 000 dollars annoncés à la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, à Doha. Les ressources de ce fonds ont essentiellement été consacrées à l'intégration du commerce, avec le financement des études diagnostiques. Au paragraphe 43 de la Déclaration ministérielle de Doha⁷, les ministres ont invité «les institutions participantes à étudier, en coordination avec les partenaires de développement, la possibilité d'améliorer le Cadre intégré en vue de traiter les contraintes des PMA en ce qui concerne l'offre et d'étendre le modèle à tous les PMA après réexamen du Cadre intégré et évaluation du programme pilote en cours dans certains PMA.» Il a été demandé au groupe de travail interinstitutions et au Comité directeur du Cadre intégré de s'acquitter de cette tâche.

Programme intégré CNUCED/OMC/CCI d'assistance technique en faveur de certains pays les moins avancés et d'autres pays africains (JITAP)

La CNUCED a continué d'exécuter, avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Centre du commerce international (CCI), le JITAP dans les pays bénéficiaires - Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Ouganda et République-Unie de Tanzanie. L'assistance a été axée sur le renforcement des capacités endogènes - ressources humaines, capacités institutionnelles, cadres directifs - pour une participation effective au système commercial multilatéral. L'accent a particulièrement été mis sur le renforcement des réseaux nationaux d'institutions et sur l'organisation d'ateliers sous-régionaux permettant de formuler des objectifs et des priorités en matière de négociations commerciales dans le contexte des négociations en cours sur l'agriculture et les services à l'OMC, ainsi qu'en préparation de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha (Qatar). L'appui ainsi fourni a permis aux pays bénéficiaires de participer plus efficacement à l'adoption d'une position commune de l'ensemble des pays africains avant et pendant la Conférence ministérielle de l'OMC.

Renforcement des capacités pour le développement du commerce en Afrique: Appui aux négociations commerciales multilatérales en cours

Ce programme, soutenu par le PNUD, est exécuté par plusieurs institutions, dont la CNUCED et l'Organisation de l'unité africaine/Communauté économique africaine (aujourd'hui Union africaine). La CNUCED a fourni aux pays africains et à leurs organisations régionales un appui consultatif et des analyses pour la préparation de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC et les négociations prévues sur l'agriculture et les services. Un appui technique a été fourni pour une réunion de réflexion de haut niveau de négociateurs commerciaux africains en préparation à la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC. Un appui consultatif a également été fourni aux pays ACP pour l'élaboration d'options relatives à un nouveau régime commercial avec l'Union européenne au titre de l'Accord de Cotonou.

Équipe spéciale PNUE-CNUCED chargée du renforcement des capacités en matière de commerce, d'environnement et de développement, ainsi que de l'élaboration d'un programme spécial en faveur des PMA

Un certain nombre d'activités a été entrepris par cette équipe spéciale. Le PNUE et la CNUCED ont lancé un programme spécial pour aider les pays les moins avancés eux-mêmes à appliquer le Programme d'action en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA (Bruxelles, mai 2001). Les activités de l'Équipe spéciale ont été financées par les gouvernements de l'Allemagne, des États-Unis, de la Norvège, du Royaume-Uni et de la Suède, ainsi que par la Commission européenne.

Deux ateliers de formation ont été organisés (à La Havane et à Hanoi, avec 40 participants à chaque fois), qui ont débouché sur des activités complémentaires.

Concernant les changements climatiques, le cinquième Forum de Rio consacré au commerce et aux changements climatiques, en particulier à l'état du marché des GES, s'est tenu à Rio de Janeiro en août 2001. La CNUCED a participé à un projet interinstitutions visant à faciliter l'identification de projets au titre du Mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre sur les changements climatiques. Le projet MDP est exécuté par le PNUD, la CNUCED et l'ONUDI sous la coordination générale du secrétariat de la Convention-cadre. L'élément dont est responsable la CNUCED concerne les activités en amont relatives aux investissements en matière de MDP, plus spécifiquement la facilitation et la promotion de ce mécanisme. Une réunion de coordination des activités du projet a eu lieu le 1^{er} septembre 2001 avec des homologues brésiliens.

Projet de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle et de développement durable

Ce projet, d'une durée de deux ans, a démarré en août 2001 et est exécuté par le secrétariat de la CNUCED et le Centre international de commerce et de développement durable (CICDD). Les principaux objectifs sont d'améliorer la compréhension des incidences sur le développement de l'Accord sur les ADPIC et de renforcer les capacités d'analyse et de négociation des pays en développement pour les négociations sur les droits de propriété intellectuelle, dans l'optique de leurs objectifs de développement durable. Les activités du projet se rapportent, sans y être toutefois limitées, au programme de travail de Doha.

Le projet devrait aboutir à l'établissement d'une série de documents à l'issue d'un processus impliquant des négociateurs commerciaux, des décideurs nationaux, des experts, des ONG, des organisations internationales et des institutions travaillant dans le domaine des droits de propriété intellectuelle et du développement. Un avant-projet de document de travail a été publié le 20 novembre 2001; il constitue une synthèse des questions en jeu et vise à aider les décideurs, les autres parties intéressées et l'opinion publique en général des pays en développement et des pays développés à acquérir une meilleure compréhension des problèmes et, le cas échéant, à améliorer leur capacité de négociation. On peut en outre citer, parmi d'autres publications découlant du projet, une documentation d'information générale sur des indicateurs de l'importance relative des droits de propriété intellectuelle dans les pays en développement, un examen des activités actuellement exécutées par d'autres organisations et institutions sur des

questions en rapport avec les ADPIC, et une analyse documentaire de la bibliographie disponible.

Initiative BIOTRADE

L'Initiative BIOTRADE de la CNUCED vise à stimuler les investissements et les échanges commerciaux dans le domaine des ressources biologiques pour la promotion d'un développement durable conformément aux objectifs fixés par la Convention sur la diversité biologique.

En 2001, le programme national BIOTRADE de Colombie (Biocomercio Sostenible) a mis en place les mécanismes nécessaires pour aborder différents aspects du commerce des produits et services de la biodiversité. Des bureaux ont été ouverts partout dans le pays, et Biocomercio se concentre sur un certain nombre d'aspects: création de réseaux; critères de viabilité; systèmes d'information; information commerciale; mécanismes financiers; politique générale et législation; et appui au développement de bioentreprises, par exemple dans les secteurs de l'écotourisme et des produits naturels. Le programme colombien a également fourni une assistance technique aux programmes BIOTRADE de la Bolivie, de l'Équateur, du Pérou et du Venezuela. En outre, en coopération avec la Société andine de développement, il a organisé, en juin 2001, le «Premier concours d'entreprises de biocommerce», destiné à apporter un appui financier à de petits et moyens projets ainsi qu'à des projets communautaires.

Avec le soutien de la Fondation pour les Nations Unies et en coopération avec le Ministère équatorien de l'environnement, TRAFFIC America del Sur et BIOTRADE, une étude de préévaluation et un programme national pour l'Équateur ont été élaborés en 2001. Le programme national a été officiellement lancé le 1^{er} novembre 2001. En Bolivie, avec le soutien financier de la GTZ allemande, une étude de préévaluation a été réalisée et examinée à l'occasion de plusieurs ateliers organisés au niveau national. Des activités analogues ont été entreprises au Pérou et au Venezuela.

«Bolsa Amazonia», programme régional conjoint du POEMA (Belém, Brésil) et de la CNUCED, a organisé deux cours spécialisés d'une durée de trois mois sur la gestion commerciale durable et la promotion des produits naturels, à l'intention de participants venus de six pays amazoniens. Ont en outre eu lieu deux ateliers à Bogotá (Colombie), sur le fonctionnement d'un système régional d'information pour les produits naturels (avril), et une réunion régionale des bureaux de liaison de Bolsa Amazonia (septembre).

La phase pilote du Programme BIOTRADE pour les Andes, conçu conjointement par la Société andine de développement, la Communauté andine et la CNUCED, a été exécutée en 2001. Il s'agissait de promouvoir la coopération régionale pour le commerce des produits biologiques et de contribuer à l'élaboration d'une stratégie andine en matière de biodiversité, notamment dans l'optique d'une exploitation durable.

Au niveau international, BIOTRADE et le Centre du commerce international CNUCED/OMC ont élaboré en 2001 un programme de facilitation du commerce des produits et services liés à la diversité biologique (qui a concrètement démarré en 2002).

Projet concernant les changements climatiques

Ce projet, qui bénéficie d'un financement de la Fondation pour les Nations Unies, porte sur l'étude des incidences sur l'économie, le commerce et l'investissement dans les pays en développement et les pays en transition des changements climatiques, et vise à promouvoir la participation effective de ces pays aux nouveaux marchés des droits d'émission de carbone.

À la mi-2001, le programme a publié un recueil d'articles intitulé *GHG Market Perspectives: Trade and Investment Implications of the Climate Change Regime – Recent Research on Institutional and Economic Aspects of Carbon Trading*. On peut citer parmi les autres activités la publication de deux numéros du bulletin *Global Greenhouse Emissions Trader*, l'actualisation du site Web pour une information sur les résultats des activités du programme et un meilleur accès aux publications, informations, base de données et réseau, et la publication d'un manuel de formation: *UNCTAD/Earth Council Training Manual on International Emissions Trading*.

En août 2001, le Forum CNUCED/Conseil de la terre a tenu sa cinquième session à Rio de Janeiro (Brésil), à cette occasion en collaboration avec l'International Emissions Trading Association (IETA). Ce forum a permis de faire le point du nouveau marché des droits d'émission de carbone et a réuni plus de 300 acheteurs et vendeurs actuels et potentiels de crédits d'émission de carbone venus de plus de 30 pays pour évaluer différents scénarios de marché avant l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto.

Chapitre IV

INITIATIVES VISANT À RENFORCER LES LIENS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

Un dialogue CNUCED-société civile a eu lieu à Genève le 10 décembre 2001, et qui a permis aux participants d'examiner des questions d'intérêt commun. Des échanges de vues constructifs ont porté sur un certain nombre de questions: i) progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de Bangkok, en vue de la préparation de la onzième session de la Conférence en 2004, et éventuelles contributions de la société civile à cette préparation; ii) suite donnée à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et application du Programme d'action avec le concours et la participation de la société civile; iii) questions concernant le développement en rapport avec la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement; et iv) la parité en tant que question transversale recoupant tous les domaines susmentionnés.

Le Président a résumé les résultats des débats. Il a été convenu que deux grands thèmes devraient constituer l'axe immédiat de la future coopération entre la CNUCED et la société civile, en particulier pour la préparation de la onzième session de la Conférence en 2004, ces deux thèmes étant: i) la suite donnée par la société civile aux engagements pris à la dixième session de la Conférence et à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, et ii) la suite donnée à la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Doha: les enjeux de l'après-Doha pour les pays en développement. En outre, des thèmes spécifiques pouvant faire l'objet de travaux communs avec la société civile ont été identifiés, dont: les dimensions sociales de la mondialisation; les questions d'accès aux marchés et de politique de concurrence; les incidences de l'Accord sur les ADPIC, y compris les questions de santé publique et la protection des savoirs traditionnels; la parité et le développement; les questions ou les pratiques de commerce équitable, les questions d'emploi et de normes de travail (normes de travail fondamentales); la promotion de valeurs et de principes reconnus dans l'enseignement et la formation; le financement du développement: annulation de la dette, PPTE; les questions de pauvreté et de subsistance; et le paradigme du développement: comment passer de la théorie à des stratégies diversifiées et concrètes. En décembre est parue une publication intitulée «UNCTAD-Civil Society Dialogue on selected Development Issues being addressed by the United Nations system» (UNCTAD/ISS/Misc.385).

Chapitre V

PUBLICATIONS

A. RAPPORT SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT, 2001

Le *Rapport sur le commerce et le développement, 2001* et l'*Aperçu général* ont alimenté les débats du Conseil du commerce et du développement sur l'interdépendance et les questions économiques mondiales du point de vue du commerce et du développement. Le Rapport analysait les problèmes économiques et les questions institutionnelles résultant de la libéralisation financière, tels que la gouvernance des finances internationales et des flux de capitaux, le régime de taux de change, les mécanismes de traitement de la dette internationale et la réforme du FMI. Y étaient également abordées les normes et la réglementation, les modalités de leur formulation et de leur application, et leur contribution potentielle à une plus grande stabilité financière, ainsi que les options en matière de régimes de change dans les pays en développement et d'arrangements monétaires régionaux. Le Rapport examinait en outre les moyens de répartir le poids des pertes résultant des crises financières et d'associer le secteur privé à la gestion et à la prévention de ces crises. Sur chaque sujet, des recommandations ambitieuses ont été avancées sur les moyens de faire progresser le processus de réforme. Le Rapport passait également en revue l'évolution de l'économie mondiale, les perspectives de croissance et de développement eu égard au ralentissement de l'économie des États-Unis, et les tendances du commerce international, des marchés monétaires, des flux internationaux de capitaux et de la dette.

B. WORLD INVESTMENT REPORT 2001: PROMOTING LINKAGES

Le *World Investment Report 2001 (WIR01)* était le onzième volume de cette série de rapports sur les tendances et l'évolution mondiales des investissements étrangers directs (IED) et des sociétés transnationales (STN). Il analysait la géographie des IED, ainsi que la structure et l'évolution de la répartition des IED aux niveaux national, régional et international. Le thème spécial du *WIR01* était les relations entre entreprises étrangères affiliées de STN et entreprises locales dans les pays en développement en tant que moyen de renforcer la compétitivité du secteur des entreprises locales. Les relations en amont, c'est-à-dire les relations commerciales à long terme entre entreprises affiliées étrangères et fournisseurs locaux, pouvaient être mutuellement profitables. Le *WIR01* identifiait les meilleures pratiques en matière de création de relations interentreprises, examinait la façon dont elles fonctionnaient, les obstacles rencontrés et, en particulier, les mesures qui pourraient, le cas échéant, contribuer au renforcement de ces relations ou à la création de nouvelles. En 2001, le Rapport présentait de nouveau la liste des plus grandes STN du monde, des pays en développement et des pays d'Europe centrale. Comme les années précédentes, il fournissait une information empirique et proposait une analyse directive aux décideurs, publics et privés, et aux chercheurs. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus à l'adresse suivante: <http://www.unctad.org/wir>.

C. AUTRES PUBLICATIONS

Publications concernant la mondialisation et les stratégies de développement

Le développement économique en Afrique: bilan, perspectives et problèmes fondamentaux

En tant que contribution à la préparation de l'examen et l'évaluation finals du nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, ce rapport passait en revue l'évolution de l'Afrique dans les années 90, analysait les obstacles intérieurs et extérieurs à une croissance plus rapide et à un développement durable et examinait les grandes orientations possibles pour promouvoir le développement en Afrique et y réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Étaient également présentés les résultats de travaux de recherche sur les interactions de l'investissement, de l'épargne et de la croissance, ainsi que sur les courants commerciaux et les termes de l'échange.

Manuel de statistiques de la CNUCED 2001

Cette publication fournit des statistiques détaillées sur le commerce, l'investissement et le développement. Les statistiques, fondées principalement sur des sources internationales et nationales, sont présentées de façon analytique par ordre de grandeur, taux de croissance, parts et autres calculs particuliers, afin de faciliter l'interprétation des données. Elles sont organisées en différentes catégories:

- Commerce international des marchandises: valeurs, tendances, structure et zones commerciales régionales;
- Commerce des services;
- Indices de volume et de termes de l'échange;
- Prix des produits de base et indices des prix correspondants;
- Structure des exportations et des importations par produit et par région d'origine et de destination, et indices de concentration correspondants;
- Données financières internationales: comptes courants, investissement étranger direct, endettement extérieur, rapatriement de salaires et de fonds, etc.;
- Choix d'indicateurs du développement: PIB, taux de croissance du PIB, divers indicateurs sociaux et indicateurs en matière de télécommunications.

Certaines données sur le commerce correspondent à des estimations du secrétariat de la CNUCED calculées sur la base de travaux de recherche et d'analyse détaillés.

La version sur CD-ROM du Manuel reprend largement la version traditionnelle sur papier, mais propose en outre des séries chronologiques complètes et des statistiques remontant à 1950; elle comprend le logiciel Beyond 20/20, accompagné d'un mode d'emploi facile.

Le CD-ROM contient toutes les données de la version papier du Supplément 1960-1999 au Bulletin mensuel des prix des produits de base de la CNUCED, mis à jour avec les chiffres pour l'an 2000. Il s'agit d'un ensemble unique de données sur les prix mensuels moyens de 46 produits de base pour la période allant de janvier 1960 à décembre 2000.

Bulletin mensuel des prix des produits de base

Le Bulletin fournit des moyennes précalculées des prix quotidiens et hebdomadaires, ainsi que des données annuelles et historiques. La sélection de prix mensuels et d'indices des prix porte sur plusieurs catégories de groupes de produits de base - produits alimentaires, boissons tropicales, graines oléagineuses et huiles végétales, matières premières agricoles, minéraux, minerais et métaux. Le Bulletin présente également un indice des prix combinés en dollars courants et en dollars constants des États-Unis, les taux de change, et l'indice des Nations Unies de la valeur unitaire des exportations d'articles manufacturés des pays développés à économie de marché. On y trouve une liste des accords internationaux de produit, ainsi que de différents accords informels en matière de prix et de diverses sources. Le Bulletin est trilingue, anglais, espagnol et français.

UNCTAD Discussion Papers

Il s'agit d'une série d'études portant sur tous les aspects du commerce international, du financement, de l'investissement, de la technologie et de la macroéconomie dans une optique de développement. Réalisées par des fonctionnaires de la CNUCED, des consultants et des chercheurs extérieurs, ces études sont sélectionnées en fonction de leur qualité d'analyse et de leur intérêt politique. En 2001, quatre études ont été publiées sur la diffusion de la technologie et la croissance, la réforme industrielle en Chine, les normes internationales en matière de mouvements de capitaux, et les politiques de change.

G-24 Discussion Paper Series

Il s'agit d'une série de documents établis au titre du Projet d'appui technique de la CNUCED au Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales (G-24), pour l'élaboration des politiques monétaires et financières dans les pays en développement. Ces études sont publiées conjointement avec le Center for International Development de l'Université de Harvard. Les huit études parues en 2001 portaient sur les sujets suivants: politiques de change; promotion de l'IED; enseignements de la crise est-asiatique; libéralisation financière dans les pays en développement; réforme du système financier international; et rôle et gouvernance futurs du FMI.

Guide des publications de la CNUCED

Parution annuelle, le *Guide des publications de la CNUCED* donne la liste d'autres études, analyses et documents de travail publiés périodiquement ou ponctuellement par l'organisation.

Publications concernant l'investissement, la technologie et les questions financières connexes

Transnational Corporations Journal. Vol. 10, N° 1, avril 2001; vol. 10, n° 2, août 2001; vol. 10, n° 3, décembre 2001.

International Accounting and Reporting Issues 2000 Review. UNCTAD/ITE/TEB/2. Numéro de vente: E.01.II.D.29. ISBN n° 92-1-112539-1. Août 2001.

World Economic Situation and Prospects 2001. Publication DESA/CNUCED. Numéro de vente: E.01.II.C.2. ISBN 92-1-109138-1.

UNCTAD Series on Issues in International Investment Agreements (IIA Series) Social Responsibility. UNCTAD/ITE//IIT/22.
Environment. UNCTAD/ITE/IIT/23.
Home Country Measures. UNCTAD/ITE/IIT/24.
Illicit payments. UNCTAD/ITE/IIT/25.
Host country operational measures. UNCTAD/ITE/IIT/26.
Transfer of Technology. UNCTAD/ITE/IIT/28.

Examens de la politique d'investissement Investment and innovation policy review of Ethiopia. UNCTAD/ITE/IPC/Misc.3
Investment policy review of Mauritius UNCTAD/ITE/IPC/Misc.1
Investment policy review of Ecuador UNCTAD/ITE/IPC/Misc.2
Investment policy review of Tanzania UNCTAD/ITE/IPC/Misc.2

Guides de l'investissement Investment guide to Uganda: Opportunities and conditions. UNCTAD/ITE/IIT/Misc.30. Avril 2000.

Investment guide to Mozambique: Opportunities and conditions. UNCTAD/IIA/4. January 2002.

Autres

Les femmes entrepreneurs en Afrique: enseignements tirés de l'expérience de certains pays. UNCTAD/ITE/EDS/Misc.14.

Publications concernant les services et le développement des infrastructures

E-Commerce and Development Report 2001. UNCTAD/SDTE/ECB/1. Numéro de vente: E.01.II.D.30. ISSN 1020-976X. ISSN 1020-9786 (version en ligne). ISBN 92-1-112541-3. Novembre 2001.

Review of Maritime Transport. UNCTAD/RMT/2001. Numéro de vente: E.01.II.D.26. ISBN 92-1-112537-5. Novembre 2001.

Trade Point Review 2000-2001. UNCTAD/SDTE/Misc.44. Novembre 2001.

Bulletin des transports n° 21. UNCTAD/SDTE/TLB/Mis.2. Décembre 2001.

Multimodal Transport and Trade Facilitation Newsletter. UNCTAD/SDTE/TLB/Misc.1. Décembre 2000.

Simplified customer-oriented information technology for railways in developing countries: The experience of Tanzania Railways Corporation. UNCTAD/SDTE/TIB/4.

Étude sur l'utilisation des technologies de l'information dans les petits ports. UNCTAD/SDTE/TLB/1.12 Janvier 2001.

Implementation of Multimodal Transport Rules. UNCTAD/SDTE/TLB/2 et Add.1. 27 juin 2001 et 9 octobre 2001

CNUCED – Monographies sur la gestion portuaire: L'impact économique des terminaux de croisière – le cas de Miami. UNCTAD/SHIP/494(17) Novembre 2001.

Annexe I

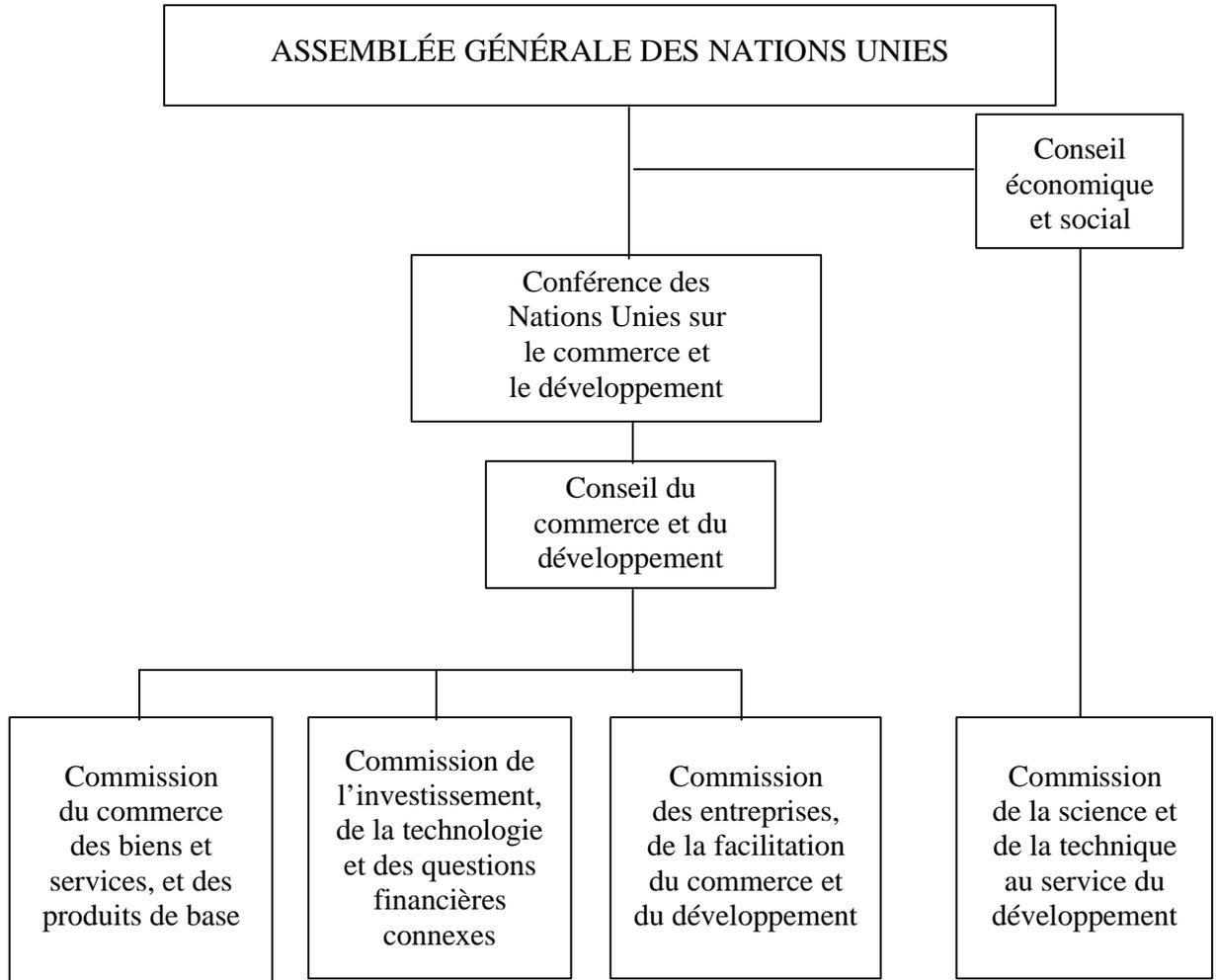
Composition du Conseil du commerce et du développement

Afghanistan	Éthiopie
Afrique du Sud	ex-République yougoslave de Macédoine
Albanie	Fédération de Russie
Algérie	Finlande
Allemagne	France
Angola	Gabon
Arabie saoudite	Géorgie
Argentine	Ghana
Arménie	Grèce
Australie	Grenade
Autriche	Guatemala
Azerbaïdjan	Guinée
Bahreïn	Guinée équatoriale
Bangladesh	Guyana
Barbade	Haïti
Bélarus	Honduras
Belgique	Hongrie
Bénin	Inde
Bhoutan	Indonésie
Bolivie	Iran (République islamique d')
Bésil	Iraq
Bulgarie	Irlande
Burkina Faso	Islande
Burundi	Israël
Cameroun	Italie
Canada	Jamahiriya arabe libyenne
Chili	Jamaïque
Chine	Japon
Chypre	Jordanie
Colombie	Kenya
Congo	Koweït
Costa Rica	Lesotho
Côte d'Ivoire	Lettonie
Croatie	Liban
Cuba	Libéria
Danemark	Liechtenstein
Dominique	Lituanie
Égypte	Luxembourg
El Salvador	Madagascar
Émirats arabes unis	Malaisie
Équateur	Mali
Espagne	Malte
États-Unis d'Amérique	Maroc

Maurice	République-Unie de Tanzanie
Mauritanie	Roumanie
Mexique	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
Mongolie	d'Irlande du Nord
Myanmar	Sao Tomé-et-Principe
Namibie	Sénégal
Népal	Sierra Leone
Nicaragua	Singapour
Nigéria	Slovaquie
Norvège	Slovénie
Nouvelle-Zélande	Somalie
Oman	Soudan
Ouganda	Sri Lanka
Pakistan	Suède
Panama	Suisse
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Suriname
Paraguay	Tchad
Pays-Bas	Thaïlande
Pérou	Togo
Philippines	Trinité-et-Tobago
Pologne	Tunisie
Portugal	Turquie
Qatar	Ukraine
République arabe syrienne	Uruguay
République centrafricaine	Venezuela
République de Corée	Viet Nam
République de Moldova	Yémen
République démocratique du Congo	Yougoslavie
République dominicaine	Zambie
République populaire démocratique de	Zimbabwe
Corée	(146)
République tchèque	

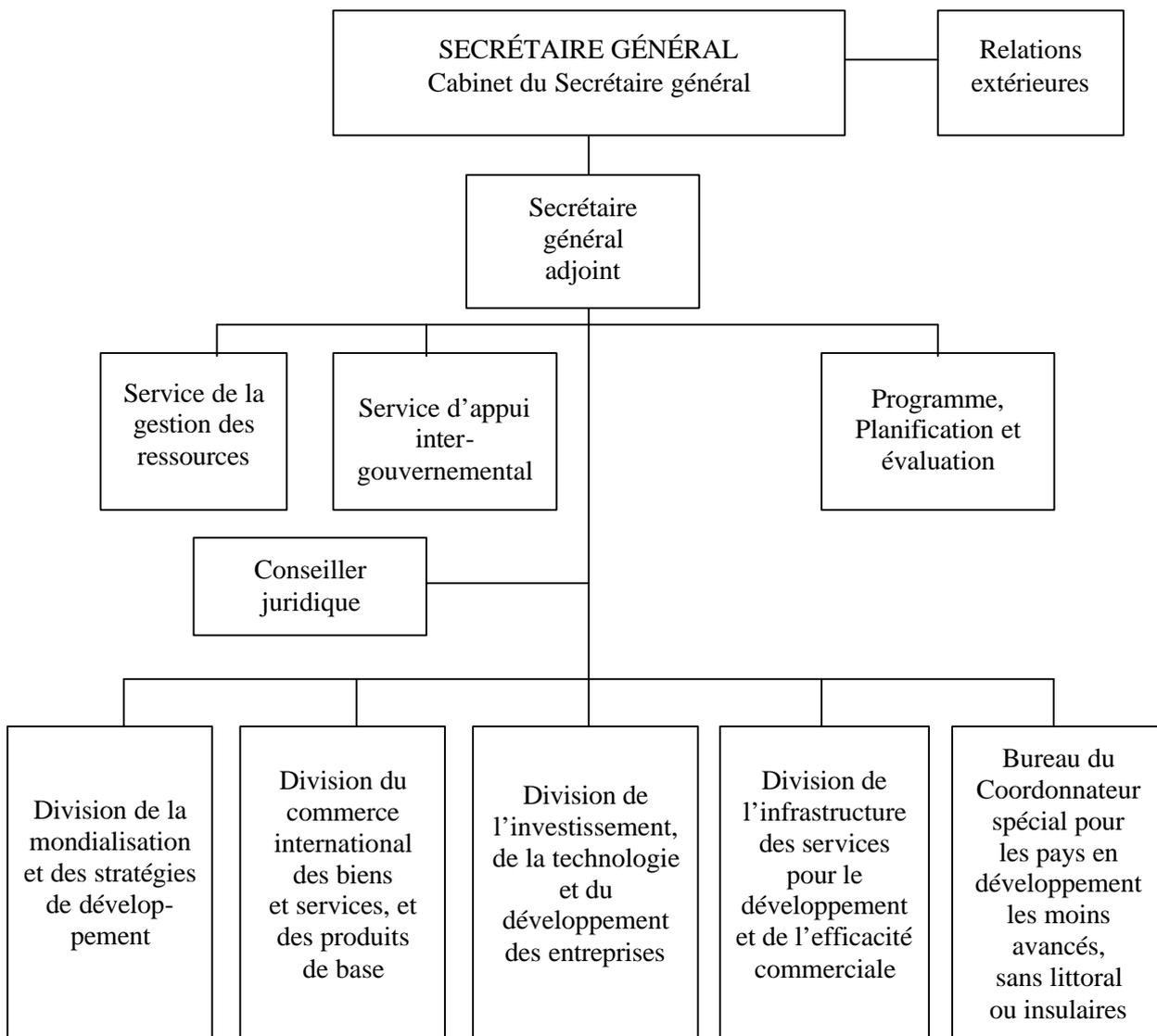
Annexe II

Structure intergouvernementale



Annexe III

Secrétariat



Annexe IV

Sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Année	Lieu	Thème	Principaux résultats
1964	Genève	Vers une nouvelle politique commerciale en vue du développement économique	Nouvelles directives pour le commerce et la coopération internationale
1968	New Delhi	Vers une stratégie globale du développement	Quinze principes généraux devant régir les relations commerciales internationales et des politiques commerciales favorables au développement (SGP et PMA)
1973	Santiago	Faits marquants survenus dans le domaine des politiques depuis la deuxième session de la Conférence	Expansion du programme de travail Charte des droits et des devoirs économiques des États Groupe d'experts sur les pratiques commerciales restrictives Code de conduite des conférences maritimes Programme de travail sur la technologie
1976	Nairobi	Action en matière de produits de base, y compris décisions relatives à un programme intégré, eu égard à la nécessité de changements dans l'économie mondiale des produits de base	Nouveaux domaines de travail Programme intégré pour les produits de base Problèmes d'endettement des pays en développement Code international de conduite pour le transfert de technologie Négociations sur un ensemble de principes et de règles concernant les pratiques commerciales restrictives
1979	Manille	Restructuration du cadre économique international	Examen des progrès réalisés depuis la quatrième session de la Conférence Nouveau programme global d'action en faveur des PMA Assistance aux mouvements de libération nationale

Année	Lieu	Thème	Principaux résultats
1983	Belgrade	Développement et reprise économique: les réalités de la nouvelle interdépendance	Bilan des progrès réalisés dans différents domaines Activités dans le secteur du commerce des services Assistance au peuple palestinien
1987	Genève	Revitalisation du développement, de la croissance et du commerce international: évaluation et options	Acte final, y compris une évaluation des tendances et des politiques économiques et mesures dans les domaines des ressources pour le développement, des produits de base, du commerce international et des PMA
1992	Carthagène	Pour une accélération du développement: les enjeux des politiques nationales et internationales dans les années 90	Déclaration et Acte final: un nouveau partenariat pour le développement, adaptation institutionnelle et redéfinition des fonctions de la CNUCED Efficacité commerciale
1996	Midrand	Mondialisation, libéralisation et développement	Déclaration et document final: un partenariat pour la croissance et le développement Domaines de travail: mondialisation; investissement, entreprises et technologie; commerce international des biens et services, et questions relatives aux produits de base; infrastructure des services et efficacité commerciale; coopération technique
2000	Bangkok	Au-delà de l'unification des marchés	Déclaration et Plan d'action

Annexe V

Dépenses budgétaires

Tableau 1

Budget ordinaire de la CNUCED

	1998-1999 Crédits définitifs	2000-2001 Crédits définitifs	2002-2003 Crédits proposés
Budget-programme (en milliers de dollars É.-U.) ¹	88 191	81 374	84 858
Nombre de postes inscrits au budget ordinaire	394	401	393
Administrateurs	227	231	226
Agents des services généraux	167	170	167

¹ Chapitre 11A du budget-programme de l'ONU.

Tableau 2

**Dépenses totales de coopération technique de la CNUCED
et sources de financement, 1990, 1995-2001**

(En millions de dollars É.-U.)

	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PNUD	17,4	7,8	6,1	6,8	6,0	6,5	5,8	4,5
Fonds d'affectation spéciale	3,6	13,4	15,8	16,1	15,2	16,9	15,8	16,3
Budget-programme	0,6	0,8	0,5	0,4	0,6	2,0	2,5	2,4
Total	21,6	22,0	22,4	23,3	21,8	25,4	24,1	23,2

Tableau 3
Contributions aux fonds d'affectation spéciale de la CNUCED
pour la période 1998-2001
(En dollars É.-U.)

Donateurs^a	Montant
Australie	4 594 185
Belgique	1 285 932
Finlande	1 781 535
France	3 406 290
Italie	4 699 109
Japon	1 480 259
Luxembourg	1 716 936
Pays-Bas	3 653 995
Norvège	5 883 587
Royaume-Uni	4 202 671
Suède	2 216 755
Suisse	3 667 905
Commission européenne	5 891 831
CCI	1 435 278
Banque mondiale/BIRD	1 085 138
Total	47 001 406
Total des contributions de fonds d'affectation spéciale	67 572 541

^a Seuls figurent les donateurs bilatéraux et trois donateurs multilatéraux dont les contributions totales pour la période de quatre ans considérée ont été supérieures à 1 million de dollars. Le total représente 69,6 % des contributions globales aux fonds d'affectation spéciale de la CNUCED.

Notes

¹ Le Conseil du commerce et du développement veille à la cohérence générale des activités de la CNUCED, examine les priorités du programme de travail du secrétariat et les activités de coopération technique, assure la coordination avec les autres organisations internationales, étudie l'interdépendance et les tendances économiques mondiales du point de vue du commerce et du développement et évalue les progrès de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés dans le cadre du mandat de la CNUCED et de ses domaines de compétence, ainsi que la contribution de la CNUCED à l'application du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique. De façon générale, une journée est consacrée à un débat de haut niveau portant sur une question d'actualité, avec la participation de hauts fonctionnaires, de dirigeants d'entreprise, d'universitaires et d'autres personnalités publiques.

² Les sessions ordinaires du Conseil ont lieu en automne. Le Conseil tient aussi jusqu'à trois réunions directives par an, d'une journée chacune, pour examiner les questions urgentes ainsi que les aspects administratifs et institutionnels.

³ À sa neuvième session, la CNUCED a créé trois commissions relevant du Conseil pour intégrer les travaux menés dans chacun de leurs domaines de compétence; ce sont: la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base; la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes; et la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement.

⁴ Voir le rapport annuel du SYGADE (UNCTAD/GDS/DMFAS/MISC/30).

⁵ Il s'agit d'une initiative régionale lancée en Afrique de l'Ouest par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

⁶ Macroeconomic and Financial Management Institute of Eastern and Southern Africa (Institut de gestion macroéconomique et financière de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe).

⁷ WT/MIN(01)/DEC/1.
